

Manuel de l'utilisateur Tikee 3 / 3 PRO+ v1.0



tikee3

tikee3^{PRO+}

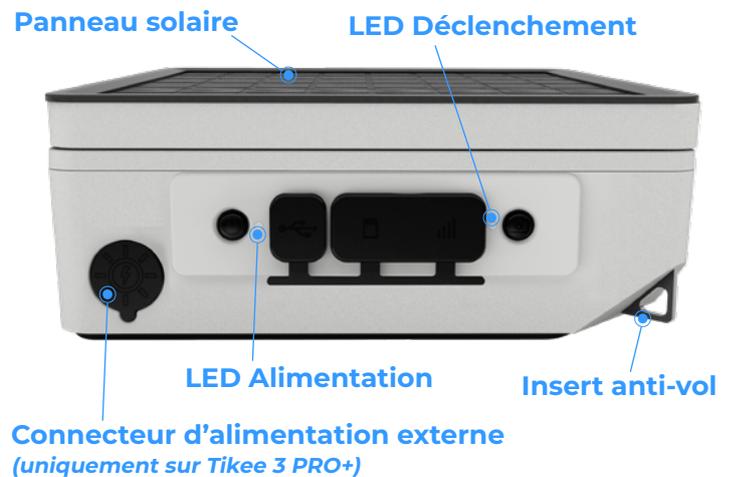
Sommaire.....	1
1. Pour commencer.....	3
Aperçu de votre Tikee 3 & 3 PRO+.....	3
Contenu de l'emballage.....	3
Prérequis.....	4
Création d'un compte utilisateur sur la plateforme cloud myTikee.....	4
Première charge de l'appareil.....	5
Téléchargement de l'application mobile Tikee Remote.....	5
2. Détails du Tikee.....	6
Boutons.....	6
Connecteurs d'alimentation externe.....	6
LED.....	7
Carte microSD (non fournie).....	7
Carte microSIM (non fournie).....	8
3. Mise en marche de Tikee.....	9
Première connexion et premier paramétrage.....	9
Recommandations d'installation et de cadrage.....	9
Réglages du panneau solaire.....	11
4. Prise en main de l'application mobile Tikee Remote.....	13
Connecter son Tikee à l'application mobile.....	13
Paramétrer la connexion du Tikee vers myTikee.....	14
Paramétrages avancés.....	16
Mettre à jour son Tikee.....	18
Configurer une séquence de prise de vue.....	19
Format et taille des images.....	20
Autonomie du Tikee.....	21
Lancer une séquence.....	22
Consulter l'avancement d'une séquence.....	22
Compte utilisateur.....	23
5. Prise en main de la plateforme cloud myTikee.....	24
Avantpropos.....	24
Paramétrage de votre Tikee.....	26
Choix du Tikee	
Consulter le statut de votre Tikee	
Consulter et éditer les séquences de prise de vue	
Édition d'un point de vue.....	28
Les filtres	
La mosaïque	
Suppression d'une seule photo	
Suppression de plusieurs photos	
Ajout manuel de photos dans un photosest	
Pan&Zoom	
Visibilité des contenus et modes de partage	
Filigrane	
Téléchargement	

Sauvegarder votre contenu	
Visualisation d'un time-lapse.....	34
Choix de la résolution	
Téléchargement du time-lapse	
Visualiser la dernière image prise	
Associer votre compte Facebook	
Partager des time-lapses	
Timelapse Builder.....	35
6. Fiches produits.....	36
Gamme de produits Tikee 3.....	36
Tikee 3	
Tikee 3 PRO+	
Quelques fonctionnalités clés.....	38
Intervalle adaptatif	
Always ON	
7. Maintenance et précautions.....	39
Accéder au support Enlaps.....	39
8. Informations sur les technologies RF.....	41
9. Informations sur la batterie.....	43
10. Marques déposées.....	45

1. Pour commencer

Aperçu de votre Tikee 3 & 3 PRO+

Voici les principaux composants de la caméra :



- 1 SYSTÈME DE SERRAGE**
Verrouiller la position une fois le réglage du panneau solaire effectué
- 2 SYSTÈME DE SERRAGE**
Verrouiller la position une fois le réglage de la rotation du panneau solaire effectué

La face arrière du Tikee présente de nombreuses fonctions, chacune d'entre elle est expliquée ci-dessous, face à l'icône correspondante.



Bouton d'alimentation

Un appui long (3 sec.) permet d'allumer/éteindre le Tikee.



Port micro USB

Permet de recharger votre caméra.



Carte microSD

Emplacement prévu pour l'utilisation d'une carte mémoire.



LED Alimentation

Indique l'état du Tikee et son niveau de batterie.



Carte microSIM

Emplacement prévu pour l'utilisation d'une carte micro SIM.



Bouton de déclenchement

Démarre ou stoppe les séquences préalablement paramétrées.



Connecteur d'alimentation externe

Connecteur étanche pour branchement d'une alimentation externe.
(uniquement sur Tikee 3 PRO+)



LED Déclenchement

Indique si une séquence est en cours.

Contenu de l'emballage



1x
Tikee



1x Guide
de démarrage



1x Clé
hexagonale



1x Lingette
microfibre



1x Valise souple
de transport
(Exclusivement
vendue avec le
Tikee 3 PRO+)

Pour commencer



Prérequis

Plusieurs éléments sont nécessaires afin de garantir le fonctionnement optimal du Tikee :

- Une carte au format microSD (non fournie) est nécessaire (voir chapitre dédié [page 7](#))
- Un smartphone connecté à Internet (versions supportées : Android 6.0 et plus/iOS 10.0 et plus version Bluetooth 4.1 minimum)
- Une tablette ou un ordinateur avec une connexion à Internet (pour l'édition et la publication des contenus) avec les navigateurs Google Chrome ou Safari de préférence.

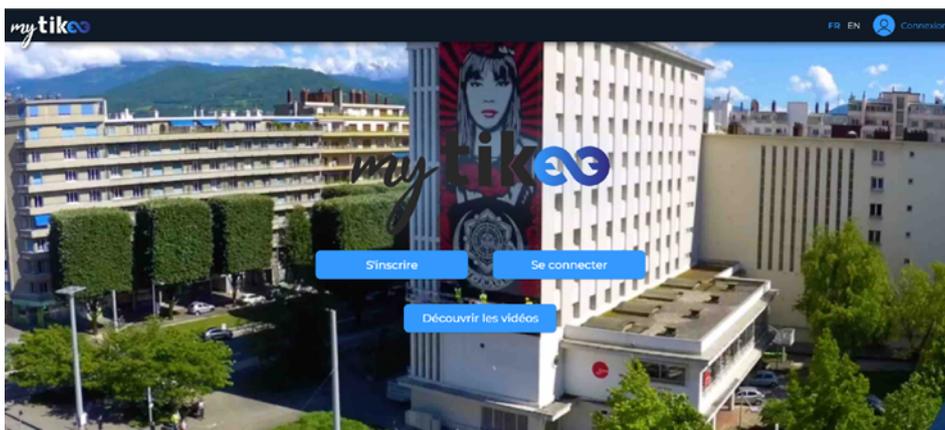
Connectivité 4G : une carte microSIM (non fournie) est nécessaire pour profiter de l'upload des données en 3G/4G (voir chapitre dédié).

Création d'un compte utilisateur sur la plateforme cloud myTikee

L'usage de la plateforme cloud et de l'application mobile requiert la création d'un compte myTikee. Si vous n'avez pas encore créé de compte, connectez vous depuis un mobile, un ordinateur ou une tablette sur <https://my.tikee.io>

Suivez les étapes suivantes :

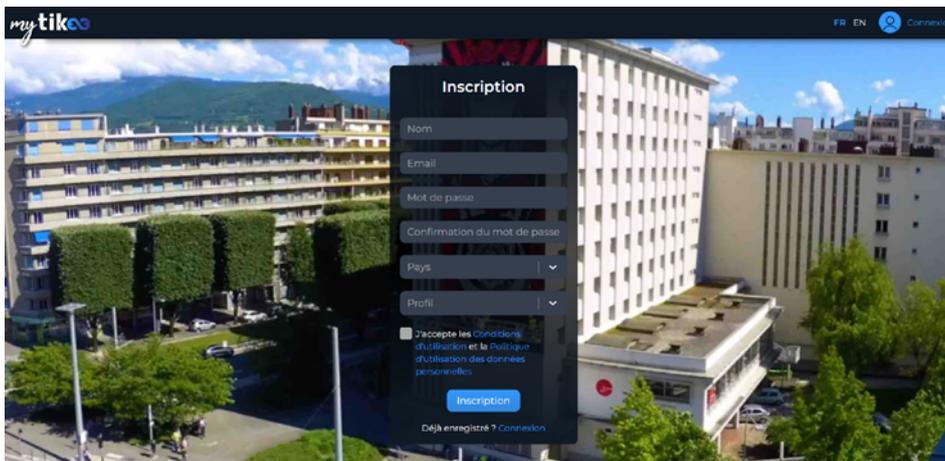
Étape 1 : Cliquez sur « S'inscrire »



Étape 2 : Renseignez vos informations personnelles

Une fois les conditions générales d'utilisation de la plateforme cloud lues, n'oubliez pas de cocher la case «[J'accepte les conditions d'utilisation](#)».

Vos identifiants de connexion sont les mêmes sur la plateforme cloud myTikee et sur l'application mobile.



Pour commencer

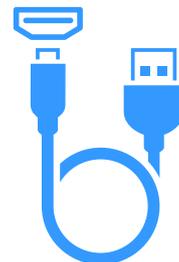


Première charge de l'appareil

Attention : Pour un usage optimal de Tikee, il est impératif de recharger complètement la batterie de votre Tikee avant sa première utilisation.

Branchez un câble USB (non fourni) sur votre Tikee dans le port USB prévu à cet effet. Assurez-vous que le logo est orienté vers le bas pour ne pas endommager le port USB.

Branchez l'autre extrémité du câble USB sur un adaptateur secteur (non fourni) puis sur une prise de courant.



Note : la première charge peut nécessiter jusqu'à 48h. Lorsque la charge est complète, la LED alimentation devient bleue. (Vous pouvez vérifier la progression de la recharge du Tikee sur l'application mobile, voir [page 14](#)).

Note : l'étanchéité du Tikee n'est plus assurée lorsque le câble USB est branché sur le Tikee.

Note : dans le cas où un bloc secteur est utilisé, il est recommandé de s'assurer que la tension est bien de 5V et que le courant délivré est supérieur à 1A.

Téléchargement de l'application mobile Tikee Remote



Tikee Remote est la télécommande du Tikee. Cette application mobile vous permettra de faire les premiers paramétrages de votre Tikee.

Cette application est nécessaire pour paramétrer votre Tikee.

Compatibilité smartphone : Bluetooth 4.1 et +.

Version Android 6 et + ou version iOS 10 et +.



2. Détails du Tikee Boutons



Bouton d'alimentation

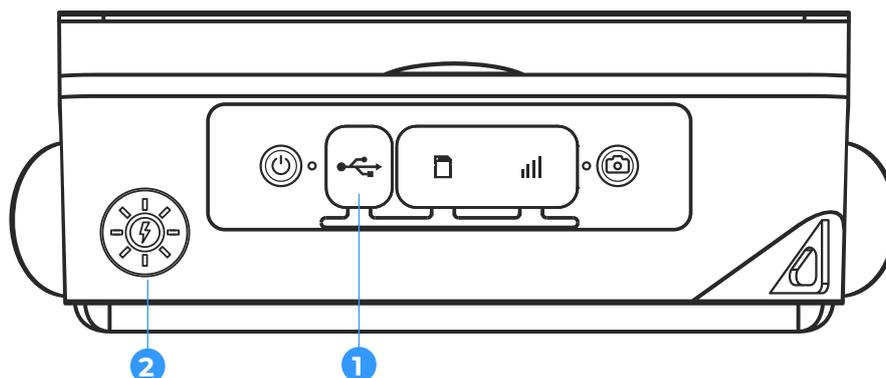
- Appui de **3 secondes** : mise sous tension du Tikee
- Appui **simple** quand le Tikee est sous tension : afficher le pourcentage de batterie (voir ci-dessous la section LED d'alimentation)
- Appui de **3 secondes** : mise hors tension du Tikee



Bouton de déclenchement

- Appui **simple** : démarrer une séquence de prise de vue (préalablement paramétrée)
- Appui de **3 secondes** : stopper la prise de vue

Connecteurs d'alimentation externe



1. Connecteur microUSB

Ce connecteur sert notamment à la première recharge du Tikee (voir paragraphe Première charge de l'appareil). Attention, lors qu'il est branché ce connecteur n'est pas étanche.



2. Connecteur d'alimentation externe

Uniquement présent sur le Tikee 3PRO+, il sert notamment à la connexion du panneau solaire externe Enlaps (non fourni avec la caméra). Ce connecteur est étanche ce qui permet son utilisation en extérieur.

Connecteur snap-in, à tirer pour débrancher.

Lorsqu'il n'est pas utilisé, pensez à remettre le bouchon.

Attention : Pour votre sécurité et celle de la caméra, ne pas brancher d'autres appareils que ceux fournis par Enlaps dans ce connecteur.

Enlaps ne peut être tenue pour responsable des dommages qui pourraient résulter d'une mauvaise utilisation de ce connecteur.



LED

LED d'alimentation

- **Eteinte** : le Tikee est hors tension, en veille ou une séquence est en cours
- **Allumée** : sous tension - il n'y a pas de séquence en cours
- **Clignote** : Tikee en charge micro USB

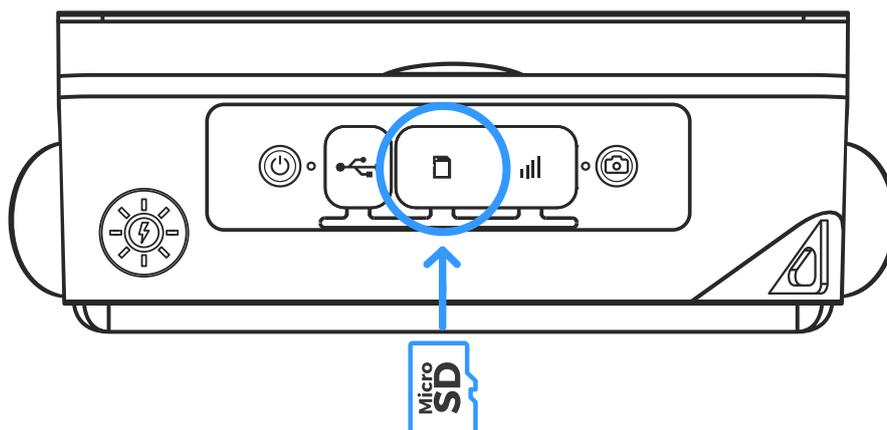
La couleur est liée au niveau de batterie :

-  : Batterie **pleine** (75%-100%)
-  : Batterie entre **50% et 75%**
-  : Batterie **faible** (25%-50%)
-  : Batterie **très faible** (5%-25%)
-  : Batterie vide : clignote deux fois et se met hors tension

LED de déclenchement

- **Éteinte** : pas de séquence en cours
- **Clignotement bleu lent toutes les 10 secondes** : séquence en cours
- **0.5 seconde clignotement rouge** : erreur (carte microSD absente, pleine ou non compatible)
- **Clignotement vert lent toutes les 10 s** : séquence terminée

Carte microSD (non fournie)



Caractéristiques des cartes microSD compatibles avec le Tikee :

- microSDHC, microSDXC,
- Capacité de 8 Go à 128 Go pour le Tikee 3 ou jusqu'à 1 To pour le Tikee 3 PRO+
Classe UHS-1 et classe de vitesse minimum U3

Note : Avant utilisation, il est fortement recommandé de procéder au formatage de la carte microSD (voir le chapitre correspondant [page 16](#)). Cela peut être réalisé directement depuis l'application mobile.

Important : système d'insertion et d'extraction en push-push (appuyer/cliquer pour insérer et appuyer/cliquer pour retirer); une légère pression permet de clipser ou de déclipser la carte de son emplacement. Ne jamais tirer la carte directement.

 Il est important de respecter les emplacements prévus pour la carte microSD et la carte microSIM. Bien que les deux cartes aient le même format et puissent rentrer dans l'emplacement de l'autre carte, les emplacements ne sont pas interchangeables et le Tikee ne fonctionnera pas.

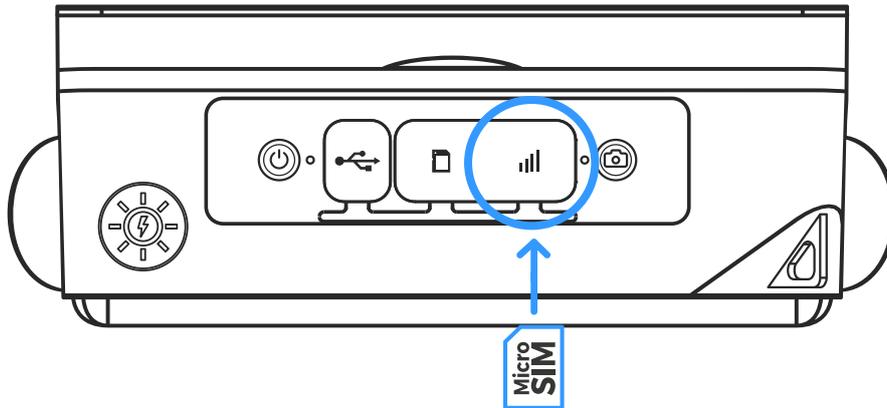
Ne pas insérer d'objet (pinces, objets métalliques, etc.) dans l'emplacement slot de la carte microSD ou dans celui de la carte microSIM.

Toute détérioration ou dysfonctionnement lié à une mauvaise utilisation ne sera pas pris en garantie.



Carte microSIM (non fournie)

La fonction 4G du Tikee nécessite d'avoir préalablement souscrit à un abonnement 4G avec forfait data (accès au réseau de données) chez l'opérateur de télécommunication de votre choix. Pour le paramétrage de la carte microSIM, rendez-vous en [page 15](#).



Insertion de la carte SIM : contacts métalliques vers le bas, angle à gauche vers le fond - voir ci-dessus.

Important : système d'insertion et d'extraction en push-push (appuyer/cliquer pour insérer et appuyer/cliquer pour retirer); un léger clic permet de clipser ou de déclipser la carte de son emplacement. Ne jamais tirer la carte directement.

❗ Le format de la carte doit être «microSIM». Si nécessaire, vous pouvez utiliser un adaptateur.
- Ne pas tenter d'introduire une carte au format nanoSIM sans adaptateur
- Ne pas introduire d'adaptateur microSIM seul, sans carte (risque de destruction des contacts)
Les cartes SIM et l'emplacement de carte SIM sont des éléments fragiles. Il est nécessaire de les manipuler avec précaution, de ne jamais forcer et de ne jamais utiliser d'outil métallique. Toute détérioration ou dysfonctionnement lié à une mauvaise utilisation ne sera pas pris en garantie.

Quelle volumétrie de données mensuelles choisir ?

Taille du forfait (en Go/mois) =
(___ heures de prise de vue par jour x ___ photos par heure x ___ Mo par paire d'images
(voir p.16 selon résolution choisie)) x 30 jours

Pour estimer facilement votre consommation, vous pouvez utiliser le time-lapse planner disponible ici : <https://enlaps.io/fr/time-lapse-planner>

Quelques exemples avec le format d'image M :

- | | |
|---|----------------------|
| - 1 photo prise toutes les 15 minutes, 24h/24 : | environ 7,2 Go/mois |
| - 1 photo toutes les heures, 10 h par jour : | environ 0,75 Go/mois |
| - 1 photo toutes les minutes, 5 h par jour : | environ 22,5 Go/mois |

Attention : Bien que les deux cartes microSIM et microSD aient le même format et rentrent dans l'emplacement de l'autre carte, les emplacements ne sont pas interchangeables et le Tikee ne fonctionnera pas.

3. Mise en marche de Tikee

Première connexion et premier paramétrage

En se connectant à la caméra Tikee avec l'application mobile Tikee Remote :

- Vérifier que la dernière mise-à-jour est installée. Si ce n'est pas le cas, mettre à jour en accédant à la page : <https://enlaps.io/fr/telechargements>
- Vérifier l'état de la batterie. Une charge complète (= 100%) est nécessaire
- Pour une utilisation connectée ; vérifier la qualité du réseau. Réaliser et valider un test de connexion. Voir paragraphe [Paramétrer la connexion du Tikee vers myTikee](#).

Recommandations d'installation et de cadrage

Pour une durée de prise de vue de quelques heures, votre Tikee peut être installé sur son patin en caoutchouc sur une surface suffisamment plane et non inclinée ou sur un trépied d'appareil photo.



Pour une durée de prise de vue de plusieurs jours/mois, nous vous recommandons d'utiliser un support rigide garantissant un même cadrage au cours du temps et permettant de sécuriser la position de votre Tikee. Vous trouverez, si vous les souhaitez, un ensemble d'accessoires dédiés à Tikee sur notre boutique : <https://enlaps.io/fr/accessoires.html>

Pour éviter les vols et/ou actes de vandalisme, placez votre Tikee dans un endroit discret, en hauteur et utilisez un antivol (le Tikee est pourvu d'un insert dédié).

Important : *Pour vous assurer du bon déroulement de votre séquence ; Il est conseillé de contrôler régulièrement sur place le Tikee afin de voir son état général (fixation, propreté du panneau solaire, propreté des objectifs, etc). Il est aussi indispensable de contrôler le bon fonctionnement de votre Tikee sur votre compte myTikee : statut de la batterie, statut de la carte microSD, état du réseau, date de dernière connexion, etc.*

Attention : **Un délai indicatif de 3-4 mois entre les maintenances est conseillé pour vérifier l'ensemble de ces éléments, prévoyez donc un accès à votre Tikee. Certains lieux d'installations peuvent nécessiter un soin particulier (zones très poussiéreuses par exemple).**

Attention : **Veillez à respecter les consignes de sécurité liées notamment au travail en hauteur et toutes consignes de sécurité et d'installation du site sur lequel vous réalisez**

l'installation.

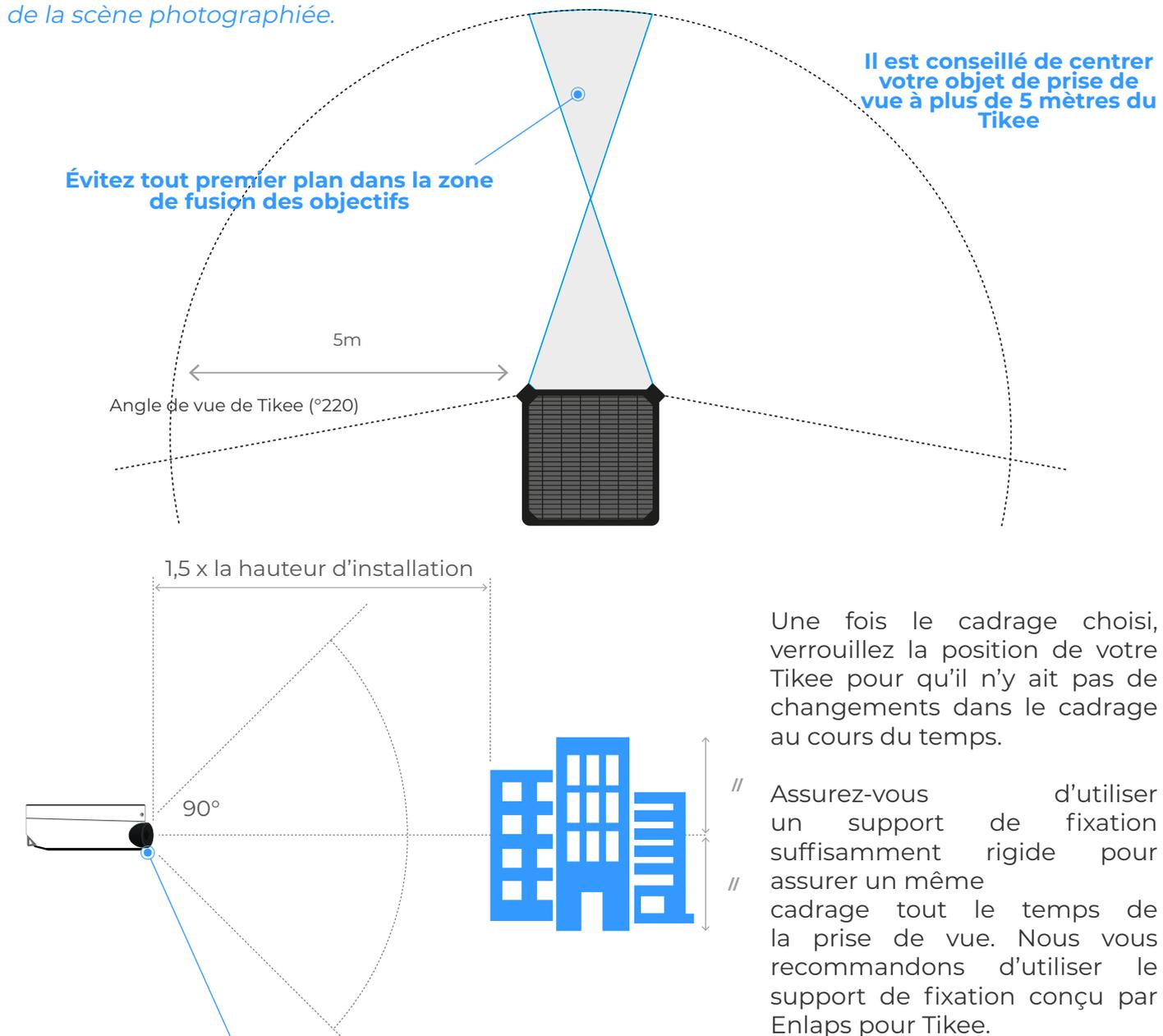
Veillez à la bonne installation du support de fixation et du Tikee pour prévenir tout risque de chute. Le Tikee ne doit pas être installé en équilibre ou sur une surface inclinée/meuble pouvant entraîner sa chute. Nous ne pouvons être tenus pour responsables des dommages qui pourraient résulter d'une mauvaise utilisation de notre solution.

Votre Tikee dispose d'optiques grand angle. Lorsque les photos sont transmises à la plateforme cloud, celle-ci réalise la fusion de l'image gauche et de l'image droite pour obtenir une image panoramique.

Nous recommandons de ce fait de garder le Tikee le plus à l'horizontal possible lors de l'installation pour limiter au maximum toute déformation de l'image (vous pouvez vous aider d'un niveau à bulle ou de votre smartphone par l'intermédiaire d'une application mobile).

Attention : Si le Tikee est incliné (plongée ou contre-plongée), le grand angle de vue conduit à une déformation de la ligne d'horizon sur le panorama final.

Important : Aucun objet ne doit se trouver dans la zone de fusion à moins de 5m du Tikee pour garantir une fusion correcte des images. Le résultat de la fusion et le recul nécessaire dépendent de la scène photographiée.



Il est conseillé de poser Tikee à plat, à mi-hauteur de la construction finale.

Mise en marche de Tikee



La fusion des images est optimisée sur les 100 premières photos de la séquence.

Pour garantir une fusion d'image optimale, suivez les préconisations suivantes :

- Ne pas démarrer la prise de vue avant d'avoir installé la camera. (Les images prises seraient alors utilisées pour calculer la fusion d'image, provoquant de mauvais résultats)
- Éviter de démarrer une prise de vue dans de mauvaises conditions (notamment de nuit ou par très mauvaise visibilité).

Il est donc important, pour les premières photos, que les conditions météorologiques et d'éclaircissement soient similaires à celles de la suite du projet (lieu, sans pluie sur les objectifs, de jour...)

Réglages du panneau solaire

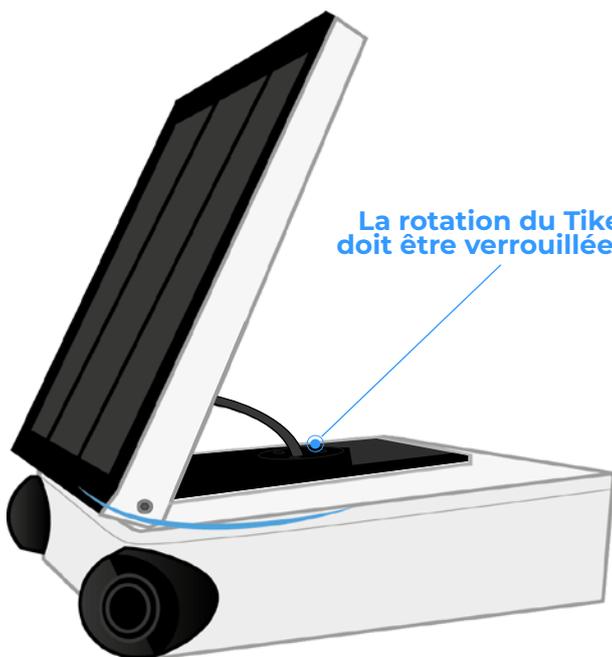
L'autonomie de votre Tikee grâce à la ressource solaire est directement liée à son emplacement d'installation. Elle dépend :

- des ombrages sur le panneau photovoltaïque au cours de la journée (toiture, poteau, arbre, ...), plus il y a d'ombrage et moins votre Tikee produira d'énergie ;
- de l'orientation du panneau (Sud en hémisphère Nord, Nord en hémisphère Sud) ;
- de l'inclinaison du panneau (à plat proche de l'équateur, environ 30° en France) ;
- de la température extérieure (plus il fait chaud et plus les performances se dégradent) ;
- de l'intervalle de prise de vue choisi ;
- de la durée de la prise de vue par jour ;
- de la qualité du réseau dans le cas d'un usage connecté (Wifi ou 4G).

Après avoir choisi le cadrage souhaité (cf. [page 9-10](#)), il est nécessaire de régler la position du panneau solaire.

Important : Pour protéger la batterie, la charge de cette dernière est désactivée en dehors de la plage 0°C / +45°C.

1. Réglage de l'orientation du panneau solaire :



Commencez par orienter le panneau plein Sud si vous êtes dans l'hémisphère Nord, ou plein Nord dans l'hémisphère Sud. Vous pouvez vous aider d'une boussole, d'une montre disposant d'une fonction boussole ou d'une application mobile sur votre smartphone.

(L'application PV Optimizer ([iOS seulement](#)) vous permet par exemple de régler la rotation et l'inclinaison du panneau facilement).

2. Réglage de l'inclinaison du panneau solaire :

Inclinez le panneau en fonction de la latitude de votre position (environ 30° en France par exemple).

Une fois le panneau incliné avec l'angle souhaité, verrouillez sa position à l'aide des 2 vis situées de part et d'autre du panneau photovoltaïque (en serrant modérément).



4. Prise en main de l'application mobile Tikee Remote Connecter son Tikee à l'application mobile

Avant de poursuivre, assurez-vous d'avoir suivi les consignes du Chapitre 1 - Pour commencer. Vérifiez que la version de votre application mobile soit la dernière disponible sur le store

1. Activez le bluetooth et la localisation sur le smartphone avant de lancer l'appli mobile. Une fois votre Tikee allumé et à proximité, lancez l'application mobile Tikee Remote et connectez-vous à l'aide des identifiants créés dans la section «Création d'un compte utilisateur» sur la plateforme cloud.



2. Sélectionnez votre Tikee dans la liste des Tikees à proximité.



Dans le cas où plusieurs Tikee sont à portée, ils sont différenciés par leur N° de série, lisible sur l'étiquette.

Votre Tikee est alors associé à votre compte utilisateur. L'association empêche tout autre compte utilisateur d'utiliser votre Tikee. Pour plus d'infos, se reporter au chapitre correspondant.

Prise en main de l'application mobile Tikee Remote



3. Vous accédez directement à l'écran de statut du Tikee :



Le Tikee a 2 statuts possibles:

- STOP : statut de base du Tikee, en mode inactif le Tikee ne prendra pas de photo car aucune séquence ne peut être en cours et s'éteindra au bout de 30 minutes d'inactivité.
- START: ce mode permet au Tikee de rester allumé et donc de prendre en compte les séquences paramétrées (voir [page 19](#)). Dans le cas où aucune séquence n'est en cours ou programmée, l'appareil se connecte au minimum toutes les 24h au cloud pour récupérer les nouvelles informations (Par exemple l'ajout d'une nouvelle séquence depuis myTikee)

Pour passer d'un statut à l'autre, appuyer sur «START» ou «STOP» sur l'application mobile.

Attention : Si le Tikee s'éteint en étant sur «STOP», il faudra accéder à la caméra et appuyer sur le bouton d'alimentation pour le rallumer.

Paramétrer la connexion du Tikee vers myTikee

Si vous souhaitez que votre Tikee utilise son modem WiFi ou 4G LTE pour envoyer régulièrement les photos vers la plateforme cloud myTikee, il est nécessaire de renseigner les paramètres suivants.

Le mode de connectivité actif est celui affiché à l'écran sur l'application mobile : (Aucune, Wifi ou LTE). Sélectionnez le mode de connexion souhaité (Wifi ou LTE) et paramétrez la connexion, sauvegardez puis testez-la.



⚠ Veuillez contacter votre opérateur pour avoir les paramètres de connexion.

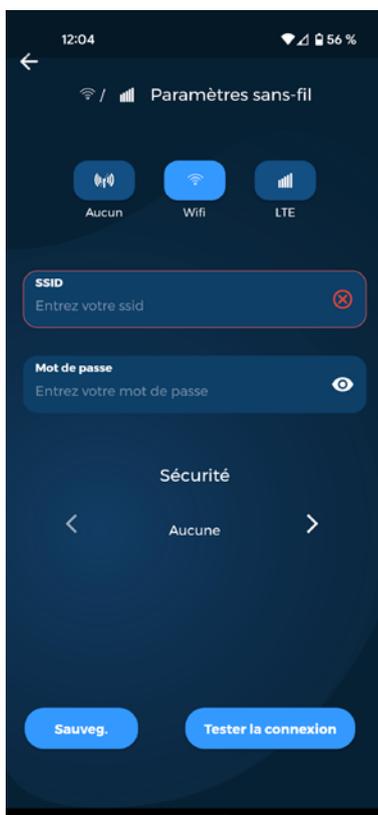


Connexion à un réseau WiFi



La connexion en Wifi n'est pas possible sur les réseaux Wifi nécessitant une connexion à un portail web (ce qui est souvent le cas sur un site industriel ou sur les réseaux WiFi gratuit).

Cliquez sur **Réseaux** puis sur **Wifi** dans page d'accueil.



SSID : nom du réseau sans fil sur lequel vous souhaitez que votre Tikee se connecte. *Respectez la casse*

Mot de passe ou clé de sécurité : entrez le mot de passe/clé de sécurité du réseau sans fil. *Respectez la casse*

Type de sécurité : faites défiler le type de sécurité du réseau sans fil. *Note : La plupart des équipements actuels utilise la sécurité «WPA2-PSK»*

Une fois les paramètres renseignés vous devez les sauvegarder, pour cela cliquez sur : **Sauvegarder**

Il est recommandé une fois les paramètres saisis de tester la connexion du Tikee.

Pour cela, cliquez sur «**Tester la connexion**». Cette étape peut prendre quelques minutes car le Tikee va vérifier l'ensemble des étapes de connexion du Tikee sur le serveur de la plateforme cloud myTikee.

A l'issue du test, vous recevrez une notification vous informant du succès ou de l'échec du test.

En cas d'échec, vérifiez que la qualité du réseau sans fil est suffisante (vous pouvez par exemple tester la connexion sur votre smartphone au préalable) et que les identifiants sont corrects.

Note : Il est possible d'utiliser son smartphone pour créer un point d'accès mobile et ainsi se connecter en wifi via son propre téléphone si celui-ci possède un réseau et un abonnement 4G suffisant.

Connexion à un réseau télécom



Il est nécessaire d'avoir inséré une carte microSIM active (avec envoi de données actif) dans l'emplacement prévu à cet effet.

APN : Ce champ est obligatoire, la plupart du temps vous pouvez le trouver sur le site de votre fournisseur d'accès télécom ou sur votre courrier d'ouverture de ligne

PIN : Il s'agit du code PIN de la carte SIM. A laisser vide si PIN désactivé.

Utilisateur/Username : A remplir uniquement si fourni par votre opérateur mobile (Il ne s'agit pas d'identifiants Enlaps)

Mot de passe : A remplir uniquement si fourni par votre opérateur mobile (Il ne s'agit pas d'identifiants Enlaps)

PIN 2 : A remplir si fourni par votre opérateur mobile



Une fois les paramètres renseignés, sauvegardez-les en cliquant sur : **Sauvegarder**

Il est recommandé une fois les paramètres saisis de tester la connexion du Tikee. Pour cela cliquez sur: **Tester la connexion**

Cette étape de test peut prendre quelques minutes car le Tikee va vérifier l'ensemble des étapes de connexion du Tikee sur le serveur de la plateforme cloud.

A l'issue du test, vous recevrez une notification vous informant du succès ou de l'échec du test. Vous recevez également des informations sur la qualité du signal, et le type de connexion.

Note : Pour un fonctionnement optimal, une connexion 4G(LTE) est nécessaire. L'upload correct des photos en 3G n'est pas assuré dans toutes les conditions. Il est dans ce cas préconisé de désactiver l'envoi des photos. Vous pouvez toutefois garder la connectivité activée pour obtenir les informations de statut de la caméra.

Note: Attention aux frais que peut engendrer l'itinérance des données dans un pays étranger.

Utilisation du Tikee sans connexion



Si non paramétré, le Tikee ne fera aucun envoi de données.

Si aucun réseau n'est à portée ou que vous ne souhaitez pas que les photos soient automatiquement envoyées sur la plateforme cloud myTikee : cliquez sur l'icône **Aucune** pour ne pas avoir de connexion.

Dans ce cas, la sauvegarde des photos sera faite localement sur la carte microSD et cela vous permettra d'obtenir une image droite (RIGHT) et une image gauche (LEFT). Vous pourrez ensuite si vous le souhaitez réaliser la fusion de ces images par Glisser-déposer dans la plateforme cloud (cf. [page 32](#)).

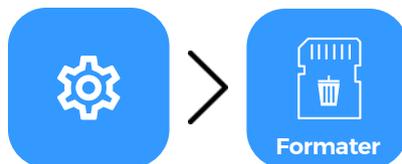
Astuce : En paramétrant un réseau Wifi ou 4G mais en désactivant l'upload des photos, la caméra Tikee enverra uniquement ses statuts (batterie, réseau, carte microSD, etc.) pour un monitoring à distance.

Paramétrages avancés

Formater la carte microSD

Nous vous conseillons de formater la carte microSD avant tout premier usage. Vous pouvez formater votre carte SD directement depuis l'application mobile.

Voici le chemin à suivre depuis l'application mobile pour formater la carte microSD.



Il n'est pas possible de formater la carte lorsqu'une séquence est en cours.

Désassocier son Tikee de son compte utilisateur

L'association d'un Tikee avec un compte utilisateur est automatique et à lieu lors du premier appairage (connexion à votre Tikee avec l'application mobile). Lors des connexions suivantes, les Tikees associés à votre compte sont repérés par 2 maillons :

Prise en main de l'application mobile Tikee Remote





Un Tikee ne peut être associé qu'à un seul compte utilisateur. Il est par contre possible de se connecter sur plusieurs smartphones avec le même compte utilisateur.

Si vous souhaitez qu'un autre utilisateur puisse utiliser votre Tikee avec un autre compte myTikee, il est possible de désassocier le Tikee de votre compte.



Il est impossible de s'appairer à un Tikee déjà associé à un compte. Il faudra d'abord le désassocier de l'ancien compte pour pouvoir l'appairer au nouveau.

Attention : Une fois désassocié, n'importe quel utilisateur ayant téléchargé l'application mobile Tikee Remote peut s'associer à votre Tikee. Il est vivement déconseillé de désassocier un Tikee ayant une séquence en cours. Le Tikee conserve son paramétrage (s'il en a un) lors d'une désassociation.

Modifier l'intervalle d'envoi des images lors d'une séquence longue

Sur la page d'accueil de l'application mobile, cliquez sur le bouton  **Envoi** et choisissez votre mode d'envoi.

Avec un Tikee 3 PRO+, pour les séquences longues (voir [page 19](#) pour paramétrer les séquences), il y a 3 différents modes d'envoi des images sur la plateforme cloud:

Mode normal : Choix du rythme d'envoi avec le Seuil d'envoi. Ce seuil d'envoi définit le nombre d'images minimum avant que le Tikee ne se connecte pour les envoyer. Dans ce mode, le Tikee se connecte au minimum toutes les 24H. Le seuil par défaut est de 25 images.

Exemple: Mode normal activé, seuil réglé à 15. Le tikee va attendre d'avoir 15 photos disponibles avant de les envoyer.

Important/Attention : La réduction du seuil d'envoi des images peut sensiblement réduire l'autonomie du Tikee (solicitation plus intense avec envoi de données).

Mode minimal : Le Tikee se connecte toutes les 24h à l'heure choisie et envoie la dernière image capturée.

Ce mode permet d'économiser de l'énergie et des données tout en conservant un retour d'information régulier.

Exemple: Mode minimal activé, réglé sur 15h. Le Tikee se connecte à 15h tous les jours, et envoie une seule photo (la dernière disponible).

Important/Attention : Les autres photos capturées par le Tikee sont stockées sur la carte microSD, prévoir l'espace suffisant.

Mode Sample : Le Tikee envoie la dernière image capturée avec une périodicité définie par le seuil d'envoi choisi. Ce mode d'envoi permet d'économiser de l'énergie et des données tout en conservant un retour d'information encore plus régulier.

Exemple: Mode Sample activé, seuil défini à 5. Le Tikee va envoyer 1 image toutes les 5 images prises.

Important/Attention : Les autres photos capturées par le Tikee sont stockées sur la carte microSD, prévoir l'espace suffisant.

Avec un Tikee 3 vous avez accès au mode Normal uniquement.



Mettre à jour son Tikee

Avant toute utilisation du Tikee, vérifiez que la version firmware de celui-ci soit la dernière en ligne (cf. [page 14](#)).

Si ce n'est pas le cas, mettez votre Tikee à jour soit:

- Depuis la carte microSD



Aller sur notre site <https://enlaps.io/fr/telechargements>, téléchargez la mise à jour en fonction du modèle de votre caméra depuis un ordinateur en suivant les instructions données, copiez-la sur la carte microSD préalablement formatée (voir chapitre formatage). Vous pouvez aussi télécharger la mise à jour depuis la plateforme cloud myTikee.

Note : Le fichier doit se nommer exactement «TikeeUpdate.fw». Attention, certains navigateurs peuvent renommer le fichier lors de téléchargements successifs du même fichier.

- ① Caméra éteinte - Insérez la carte microSD dans l'emplacement prévu sur votre Tikee.
- ② Allumez votre Tikee et depuis l'application mobile, allez sur :



La mise à jour peut prendre quelques minutes. Une fois terminée, vous recevez une notification sur l'application mobile puis celle-ci se déconnectera.

Le Tikee redémarrera automatiquement (la LED d'alimentation va s'éteindre puis se mettre à clignoter avant de redevenir fixe).

Une fois la mise à jour effectuée, vous pouvez vous reconnecter à l'application mobile Tikee Remote. Le fichier de mise à jour est automatiquement supprimé de la carte microSD une fois celle-ci effectuée.

- Directement depuis le cloud via l'application mobile Tikee Remote



Cette méthode requiert une connexion Wifi ou 4G/LTE activée sur le Tikee et une carte microSD dans son emplacement. Placez-vous à proximité de votre Tikee et lancez la mise à jour depuis le cloud. La mise à jour s'effectue suivant les étapes affichées sur l'écran.

Important/Attention : Dans les deux cas, il est recommandé de brancher son Tikee car la mise à jour s'effectue uniquement si le niveau de charge de la batterie est supérieur à 50%.

Note: Sur certains téléphone, après une mise à jour, basculez en mode avion 30 sec avant de vous reconnecter à l'application mobile.



Configurer une séquence de prise de vue

Avant de lancer une séquence de prise de vue, vous pouvez vérifier le cadrage de votre caméra en faisant une pré-visualisation.

Pour cela, après avoir effectué les tests de connexion (carte microSD formatée, Tikee connecté au réseau wifi ou LTE et smartphone ou tablette connectés au réseau wifi ou LTE), cliquez sur le bouton prévisualisation.



Pour créer votre première séquence, cliquez sur nouvelle séquence



puis paramétrez-la.

Voici un tableau récapitulatif des séquences possibles avec votre Tikee 3PRO+:

	 Longue	 Événement	 Rafales
Intervalle minimum	30 sec	5 sec	5 sec
Intervalle maximum	24 h	45 s	45 s
Intervalle recommandé	15 min	10 sec	10 sec
Format	JPEG* et/ou DNG	JPEG	JPEG
Durée	Date de début et date de fin ou Infini (selon intervalle, ensoleillement et connexion)	Limité à 24h / 6000 images max (200 images min) (selon intervalle, ensoleillement et connexion)	Limité à 2h30 / 200 images max (selon intervalle, ensoleillement et connexion)
Envoi des photos sur l'appli web	Oui**	Non	Oui**

*Photos envoyées uniquement au format JPEG, photos au format DNG uniquement sauvegardées sur la carte microSD.

** Selon votre paramétrage du seuil d'envoi et au moins une fois par jour.

Voici un tableau récapitulatif des séquences possibles avec votre Tikee 3 :

	 Longue	 Événement	 Rafales
Intervalle minimum	5 min	5 sec	5 sec
Intervalle maximum	24 h	45 s	45 s
Intervalle recommandé	15 min	10 sec	10 sec
Format	JPEG	JPEG	JPEG
Durée	Date de début et date de fin ou Infini (selon intervalle, ensoleillement et connexion)	Limité à 24h / 3000 images max (200 images min) (selon intervalle, ensoleillement et connexion)	Limité à 2h30 / 200 images max (selon intervalle, ensoleillement et connexion)
Envoi des photos sur l'appli web	Oui*	Non	Oui*

* Selon votre paramétrage du seuil d'envoi et au moins une fois par jour.



Une fois votre séquence de prise de vue configurée, enregistrez-là, vous serez redirigé vers la page principale de l'application mobile.

Pour lancer la séquence, allez dans la section "**Lancer une séquence**".

Vous pouvez mettre fin à une séquence en cours en appuyant à nouveau sur le bouton de déclenchement de la caméra ou en appuyant sur STOP sur l'application mobile.

Note: En cas d'arrêt d'une séquence court-terme en cours avant la fin normalement paramétrée, les images ne sont pas envoyées sur la plateforme cloud mais sont conservées sur la carte microSD

Format et taille des images



JPEG :

Images gauches et droites stockées sur la carte SD : 4608x 3456 chacune, env. 4 Mo (8 Mo par paire)

Images gauches et droites envoyées sur la plateforme cloud : 2664x1998 , env. 2,5 Mo par paire

Résolution de l'image panoramique après fusion : 4260x1534, env. 2,5 Mo par image panoramique



JPEG :

Images gauches et droites stockées sur la carte SD : 4608x 3456 chacune, env. 4 Mo (8 Mo par paire)

Images gauches et droites envoyées sur la plateforme cloud : sélectionnable parmi 3 dimensions :

S (Small): 2048x1536, env. 1 Mo par paire

M (Medium): 2664x1998, env. 2,5 Mo par paire

L (Large): 4608x3456, env. 5 Mo par paire

Résolution de l'image panoramique après fusion : selon dimensions sélectionnées ci-dessus :

S (Small): 3280x1180, env. 1,5 Mo par image panoramique

M (Medium): 4260x1534, env. 2,5 Mo par image panoramique

L (Large): 7360x2650, env. 5 Mo par image panoramique

DNG :

Les images au format DNG ne sont pas envoyées ni utilisables sur la plateforme cloud.

Images gauches et droites stockées sur la carte SD : 4608 x 3456, env. 37,5 Mo (75 Mo par paire).

DNG + JPEG:

Les images au format DNG ne sont pas envoyées ni utilisables sur la plateforme cloud.

Les images gauches et droites sont stockées sur la cartes microSD: 4608 x 3456, env.37.5 Mo mais **les images en JPEG sont envoyées sur la plateforme cloud** à la taille souhaitée (S, M ou L).



Autonomie du Tikee

L'autonomie du Tikee repose de plusieurs facteurs :

- l'ensoleillement et la bonne exposition du panneau solaire du Tikee ;
- le type de time-lapse (court ou long terme) et l'intervalle de prise de vue ;
- l'envoi ou non des photos sur le cloud et la qualité de la connexion internet.
- la résolution d'image choisie
- la température extérieure
- la connexion du panneau solaire externe Enlaps ou non (disponible uniquement avec un Tikee 3 PRO+)

Voici des estimations d'autonomie avec les hypothèses suivantes:

- Energie de la batterie uniquement (sans panneau solaire)
- Température ambiante 20°C
- Résolution des photos M

Ces chiffres peuvent être revus significativement à la hausse en utilisant le Tikee dans les conditions d'un projet en extérieur sur batterie et panneau solaire.

		Always ON désactivé (Tikee 3 PRO et 3 PRO+ uniquement)		Always ON activé (Tikee 3 PRO et 3 PRO+ uniquement)	
		Sans envoi	Avec envoi toutes les photos (300 ko/s)	Sans envoi	Avec envoi toutes les photos (300 ko/s)
Séquence court terme		Max. 12h	Max. 10h	Max. 12h	Max. 10h
	1 photo toutes les 30s :	2,7 j (24h/24) 5,3 j (12h/24)	0,7 j (24h/24) 1,5 j (12h/24)	2,6 j (24h/24) 5 j (12h/24)	0,7 j (24h/24) 1,4 j (12h/24)
Séquence long terme	1 photo toutes les 5 min :	14,4 j (24h/24) 25,2 j (12h/24)	4,6 j (24h/24) 9 j (12h/24)	14,2 j (24h/24) 25 j (12h/24)	4,5 j (24h/24) 9 j (12h/24)
	1 photo toutes les 15 min :	36 j (24h/24) 54 j (12h/24)	12,6 j (24h/24) 23,4 j (12h/24)	30 j (24h/24) 36 j (12h/24)	12 j (24h/24) 22 j (12h/24)
	1 photo toutes les 30 min :	54 j (24h/24) 73,8 j (12h/24)	23,4 j (24h/24) 37,8 j (12h/24)	36 j (24h/24) 40 j (12h/24)	22 j (24h/24) 30 j (12h/24)
	1 photo toutes les heures :	73,8 j (24h/24) 90 j (12h/24)	37,8 j (24h/24) 55,8 j (12h/24)	40 j (24h/24) 43 j (12h/24)	30 j (24h/24) 36 j (12h/24)
	2 photos par jour :	108 jours	93,6 jours	45 jours	44 jours



Le Tikee possède 3 modes d'énergie:

- **Normal** : Le Tikee a suffisamment d'énergie, il capture et télécharge donc les images normalement en fonction des paramètres choisis (ce statut correspond à un pourcentage supérieur à environ 30% de la batterie).

Prise en main de l'application mobile Tikee Remote



- **Eco** : L'énergie du Tikee a diminué, il continue de prendre les images et les stocke sur la carte microSD mais ne les envoie plus sur le Cloud. Cependant, il continue de se connecter toutes les 24h pour envoyer son état et mettre à jour sa configuration. L'envoi des photos se fait dès que la batterie est repassée au dessus 60%.

- **Standby** : Le niveau d'énergie du Tikee est trop faible (environ 15%), il continue à capturer les images mais ne se connecte plus au Cloud.

Lancer une séquence

Une fois le(s) séquence(s) paramétrée(s) et enregistrée(s), vous pouvez les lancer en appuyant sur **START** sur l'application mobile ou sur le bouton de déclenchement de la caméra 

Une fois la séquence lancée, la LED d'alimentation s'éteint et la LED de déclenchement clignote en bleu toutes les 10 secondes.

Vous pouvez créer de nouvelles séquences de prises de vue (6 maximum et 1 seule séquence longue en même temps). Si votre Tikee est déjà actif, il est inutile de démarrer à nouveau vos séquences.

Vous pouvez mettre fin à une séquence en cours en appuyant à nouveau sur le bouton de déclenchement de la caméra ou en appuyant sur STOP sur l'application mobile.

Note 1 : En cas d'arrêt d'une séquence court-terme en cours avant la fin normalement paramétrée, les images ne sont pas envoyées sur la plateforme cloud mais sont conservées sur la carte microSD.

Note 2 : Vous pouvez consulter à tout moment le statut du Tikee sur le menu principal de l'application mobile Tikee Remote (à proximité du Tikee). Pour rafraichir la page, faites glisser l'écran vers le bas. Les statuts se mettront à jour.

Consulter l'avancement d'une séquence

Le statut de chacune des séquences de prises de vues paramétrées est visible directement depuis l'écran d'accueil de l'application Tikee Remote.

Les séquences Long terme (**Longue**) sont consultables, éditables et supprimables.
Les séquences Court terme (**Rafale** et **Événement**) sont consultables, supprimables mais non éditables.

Lorsqu'une séquence est en cours, il est possible de connaître le nombre de photos prises et envoyées sur la plateforme cloud dans l'encart de la séquence sur l'écran d'accueil.

Pour supprimer ou arrêter une séquence :

- 1 Arrêtez la prise de vue en cliquant sur **STOP**
- 2 Faites glisser l'encart de la séquence à supprimer ou arrêter vers la gauche et cliquez sur le logo supprimer.
- 3 Appuyez de nouveau sur **START** pour continuer les séquences toujours d'actualité

Note : Une séquence court terme ne peut pas être relancée.

La suppression d'une séquence entraîne seulement la suppression du paramétrage et ne supprime ni les points de vue sur la plateforme cloud ni les photos sur la carte microSD.

Compte utilisateur

Version de l'application mobile

Il est possible de connaître la version de l'application mobile installée sur votre smartphone et l'utilisateur (compte myTikee) connecté en cliquant sur :



Se déconnecter de l'application mobile

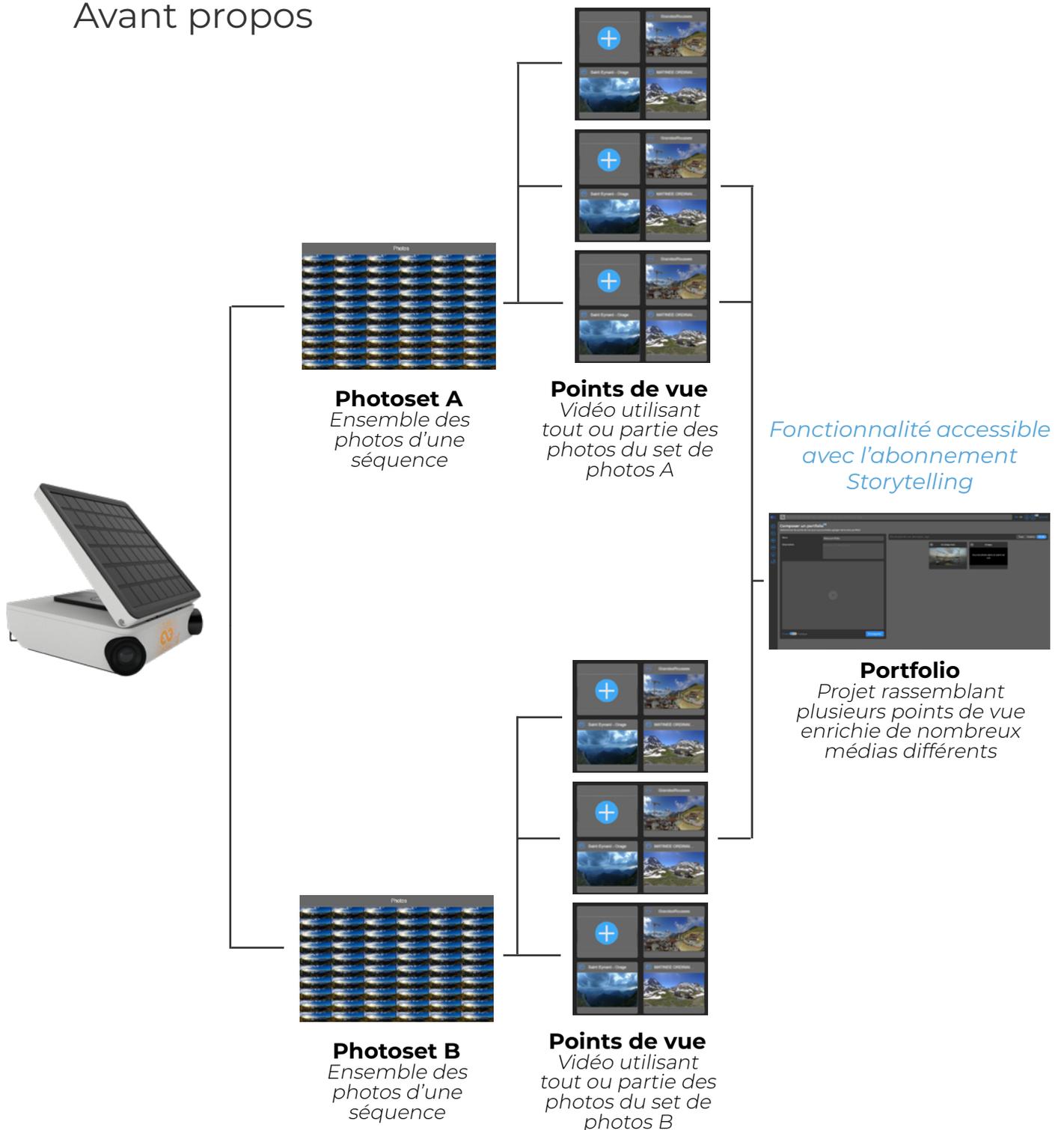
L'application conserve vos identifiants dès la première utilisation. Si vous souhaitez déconnecter votre compte utilisateur de l'application mobile vous pouvez le faire depuis la page **Mon Compte**, image ci-contre.



5. Prise en main de la plateforme cloud myTikee (fonctionnalités de base)

Pour aller plus loin, visitez les pages <https://help.enlaps.io/fr/> et <https://enlaps.io/fr/enlaps-academy>

Avant propos



Upload des photos sur la plateforme cloud :

Lors de la création d'une nouvelle séquence de prise de vue depuis l'application mobile, il est nécessaire de sélectionner l'envoi des images pour pouvoir bénéficier, directement ou à postériori, de l'ensemble des fonctionnalités de la plateforme cloud : fusion des images, d'édition, de visualisation et de partage de contenu.

Prise en main de la plateforme cloud myTikee



Set de photos ou **photoset** : il s'agit de la base de donnée de l'ensemble des photos prises lors d'une séquence en cours ou terminée. Celles-ci sont fusionnées de manière à obtenir une image panoramique.

Point de vue : Un point de vue utilise un set de photo pour créer une vidéo. Il est possible de créer plusieurs points de vue s'appuyant sur un même set de photo.

Exemple : Pour un time-lapse long terme (plusieurs mois) il est possible de créer à partir du même set de photo une vidéo d'une semaine particulière et une vidéo de l'ensemble de la période de prise de vue. Ces 2 vidéos sont issues de 2 points de vue distincts s'appuyant sur un même set de photos.

Attention : Le calcul de la fusion des images droites et gauches de votre Tikee nécessite entre 25 et 100 images. Avant ce calcul, il se peut que votre point de vue n'apparaisse pas. Vous pouvez aussi consulter le statut de votre Tikee depuis la plateforme cloud pour vérifier son bon fonctionnement.

Le calcul de la fusion est réalisé 1 seule fois par séquence de prise de vue. Une fois effectué (lorsque vous voyez apparaître votre point de vue dans votre compte) les photos suivantes sont générées beaucoup plus rapidement

Note : L'ensemble des photos d'une séquence rafale est uploadé sur la plateforme cloud myTikee une fois la séquence terminée. Le contenu ne sera visible qu'à partir d'un minimum de 100 images.

Éditer un point de vue :

Après avoir sélectionné votre point de vue, cliquez sur le crayon  qui apparaît quand vous passez votre souris sur le point de vue.

Supprimer un point de vue :

Après avoir sélectionné votre point de vue, cliquez sur la poubelle  qui apparaît quand vous passez votre souris sur le point de vue.

Attention : si vous supprimez le dernier point de vue s'appuyant sur votre photoset, votre point de vue et les photos de ce photoset seront perdus.

Dupliquer un point de vue :

Vous pouvez dupliquer un point de vue déjà existant en cliquant sur  . Une fois celui-ci dupliqué, vous serez libre de l'éditer.

Portfolio (disponible uniquement avec un abonnement myTikee Storytelling) :

Un portfolio rassemble plusieurs points de vue et crée un ensemble de médias enrichis par des traitements IA, filtres, navigation entre les points de vue sur une carte géographique.

Créer un portfolio :

Dans l'onglet portfolios  , cliquez sur  .

Remplir les champs Nom et Description puis cliquez sur les points de vue que vous souhaitez ajouter au portfolio.

Enfin, sélectionnez le mode de visibilité Public ou Privé pour votre portfolio et cliquez sur "Sauvegarder"

Visionner un portfolio :

Dans l'onglet Portfolios, vous pouvez cliquer sur le titre de votre portfolio ou sur l'œil  qui apparaît quand la souris passe sur les 3 petits points 

Vous accédez alors aux différents médias du portfolio :



Le Viewsfeed vous fournira un nouveau média par jour automatiquement si votre portfolio a reçu de nouvelles photos dans les dernières 24h.

Modifier un portfolio :

Dans l'onglet Portfolios, cliquez sur le crayon  qui apparaît quand la souris passe sur les 3 petits points .

Vous pouvez supprimer des points de vue présents en cliquant dessus puis en sauvegardant. Cela vous amène directement dans l'espace de visualisation où vous pouvez accéder aux paramètres suivants:

- La carte  pour visualiser l'emplacement des points de vue
- Les traitements à appliquer sur les photos 
- Les paramètres de résolution et de partage du média 
- Le mode plein écran 

Supprimer un portfolio :

Dans l'onglet Portfolios, cliquez sur la poubelle  qui apparaît quand la souris passe sur les 3 petits points .

Cette action supprimera uniquement le portfolio et pas les points de vue présents dans le portfolio.

Paramétrage de votre Tikee

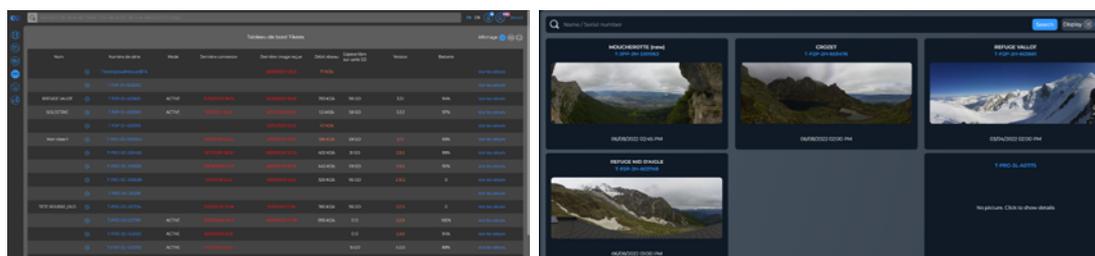
Vous pouvez effectuer l'ensemble des paramétrages de votre Tikee en cliquant sur l'onglet « **Mes caméras** » puis « **Tikees** » dans le menu à gauche de l'écran.

Choix du Tikee :

Sélectionnez le Tikee que vous souhaitez paramétrer en cliquant dessus.



Info : Avec l'abonnement myTikee Storytelling vous avez accès à plusieurs tableaux de bord avec l'ensemble de vos Tikees.



Prise en main de la plateforme cloud myTikee



Consulter le statut de votre Tikee :

Une fois votre Tikee sélectionné, vous avez accès à l'ensemble de ses informations de statut : le mode d'énergie de la caméra, l'état de charge de la batterie, la date de la dernière image reçue, la qualité du réseau, l'espace disponible sur la carte micro SD et la date de dernière connexion.



Vous aurez aussi accès à des paramètres plus avancés de votre caméra sur l'onglet "Paramétrer la caméra" qui varient en fonction du modèle de votre caméra.

Depuis cette page, vous pourrez aussi activer votre transfert FTP (il est paramétré sur la page profil), ajouter de nouvelles séquences ou encore synchroniser votre caméra Tikee 3 PRO+ avec un réseau LTE paramétré.

Consulter et éditer les séquences de prise de vue :

Vous pouvez consulter les informations de vos séquences en cliquant sur la séquence choisie. Vous pouvez ajouter de nouvelles séquences .

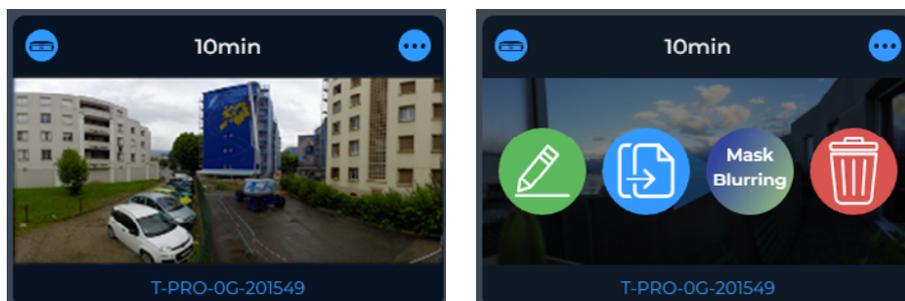
Vous pouvez aussi modifier à distance vos séquences , notamment la plage horaire, l'intervalle de prise de vue ou les jours d'activité.

Les ajouts et modifications de séquences seront pris en compte lors de la prochaine connexion du Tikee à la plateforme cloud (celle-ci peut être forcée grâce à la fonctionnalité Always ON sur le Tikee 3 PRO+ uniquement cf chapitre [Always ON](#)).

Un écran de configuration intitulé "Séquence longue Bricollette". Il contient plusieurs champs de saisie et boutons. À gauche, "Période" est configuré de 08h à 19h, "Début" est le 20 décembre 2019, "Fin" est le 20 décembre 2019 avec un bouton infini, "Intervalle" est de 30 min, et "Jours d'activité" sont L, M, M, J, V, S, D. À droite, "Format des images" a "Jpg" sélectionné, "Envoyer les images" a "Oui" sélectionné, et "Garder sur le Tikee" a "Oui" sélectionné. Un champ "Nom" contient "Bricollette" et un champ "Description" est vide. En bas à droite, il y a deux boutons "Enregistrer" et "Annuler".

Édition d'un point de vue

Dans l'onglet **Points de vue** , pour éditer le point de vue, cliquez sur  en haut à droite de la vignette du point de vue puis cliquez sur le crayon  qui apparaît quand vous passez votre souris sur le point de vue.



Important : L'édition ne modifie pas le photoset.

Les filtres :

Lorsque vous modifiez les différents filtres, la mosaïque de photos se met automatiquement à jour avec les photos correspondantes aux filtres. Ce sont les photos qui seront utilisées pour réaliser la vidéo dans l'aperçu.

Concernant la zone de réglage des filtres, il existe 2 types de filtres:

- les filtres temporels accessibles à tous
- les filtres IA, accessibles avec les abonnements myTikee Storytelling

Filtre horaire

Vous pouvez sélectionner toutes les photos de la journée en appliquant la sélection ci-dessous :

Période de 00 ▼ 00 ▼ à 00 ▼ 00 ▼

Vous pouvez aussi sélectionner les photos prises pendant une période donnée. Dans l'exemple ci-dessous, de 8h du matin à 18h :

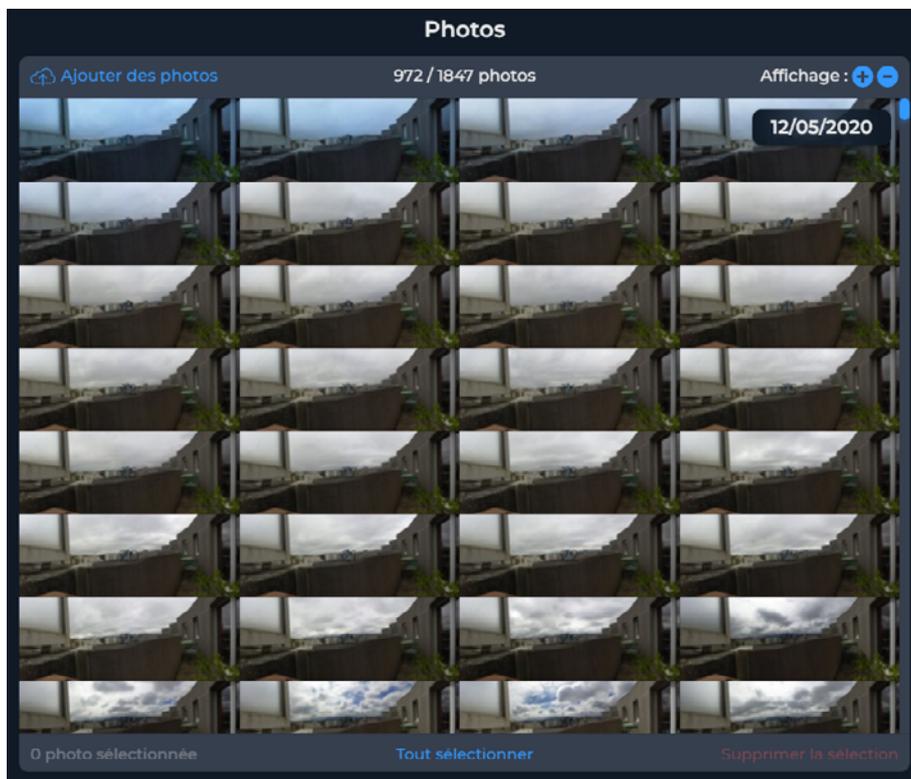
Période de 08 ▼ 00 ▼ à 18 ▼ 00 ▼

La Mosaïque :

La mosaïque de photo permet de visualiser rapidement les images de votre set de photos qui sont sélectionnées pour réaliser votre vidéo.

Nombre total d'images du point de vue **VS** Nombre de photos filtrées

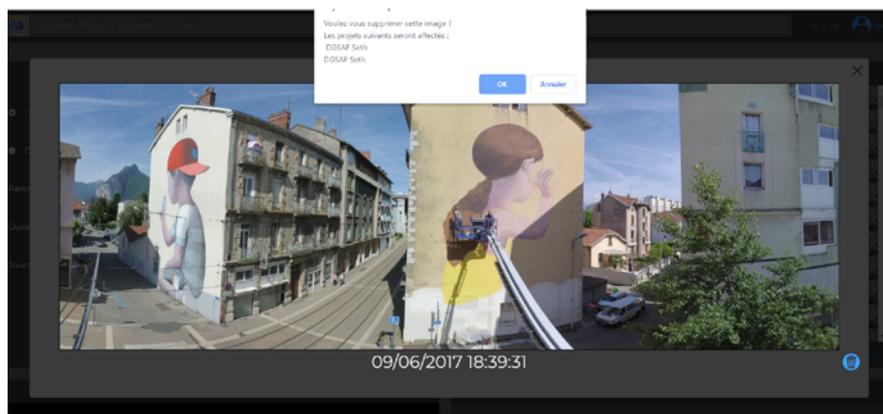
Dans l'exemple ci-dessous, après la sélection sur les filtres, 972 photos répondent aux critères de filtrage sur un total de 1847 photos comprises dans le set de photo.



Suppression d'une image et d'une sélection d'images

Suppression d'une seule photo :

1. Double cliquez sur une photo, elle s'ouvrira en grand.
2. Cliquez sur l'icône . Un message de confirmation s'affiche.
3. Cliquez sur « **OK** » pour confirmer la suppression ou sur « **Annuler** » pour revenir à la photo sélectionnée.



Suppression de plusieurs photos :

1. Cliquez 1 fois sur l'ensemble des photos à supprimer.
Ou cliquez sur « **Tout sélectionner** » pour sélectionner la totalité des photos actuellement filtrées
2. Un encadré rouge apparait sur les photos sélectionnées. Pour désélectionner une photo, cliquez à nouveau 1 fois dessus.
Une fois votre sélection faite, cliquez sur « **À Supprimer** » en bas à droite de la mosaïque. Un message de confirmation s'affiche.

Prise en main de la plateforme cloud myTikee



3. Cliquez sur « [OK](#) » pour confirmer la suppression ou sur « [Annuler](#) » pour annuler. Vous pouvez annuler à tout moment en cliquant sur « [Annuler la sélection](#) ».

Attention : La suppression d'une image de la mosaïque entraîne la suppression de cette image de l'ensemble des points de vue qui l'utilisent. [La suppression est définitive et irréversible.](#)

Ajout manuel de photos dans un photoset :

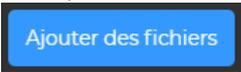
Un ajout manuel de photos peut être réalisé pour :

1. Créer un time-lapse réalisé sans upload des photos par le Tikee
2. Compléter un time-lapse existant
3. Créer un time-lapse avec d'autres images

Pour créer un nouveau point de vue manuellement, cliquez sur « [+](#) » puis sélectionnez la source de vos photos

Pour ajouter des photos à un set de photos existant, cliquez sur « [Ajouter des photos](#) » en haut à gauche de la mosaïque.

L'ajout se fait ensuite soit par un « [Glisser-Déposer](#) » (Drag&Drop), soit en cliquant sur le bouton «ajouter des fichiers»



puis en sélectionnant les photos sur votre ordinateur.

Attention : Pour générer votre vidéo, les photos importées au set doivent être au même format que les photos déjà existantes dans la mosaïque du set.

Lors d'un ajout manuel de photos réalisées par Tikee, vous pouvez sélectionner le set d'images complet (l'ensemble du contenu du dossier), l'application supprimera automatiquement les doublons.

La fusion des images de gauche et de droite s'effectue automatiquement avec le «Glisser-déposer» du photoset si les noms des images de gauche contiennent '_LEFT' et si les noms des images de droite contiennent '_RIGHT'.

Astuces :

- Il est possible de créer un time-lapse avec uniquement les images droites (RIGHT) ou uniquement les images gauches (LEFT) - en ne glissant et déposant que les photos correspondantes (toutes les RIGHT ou toutes les LEFT).

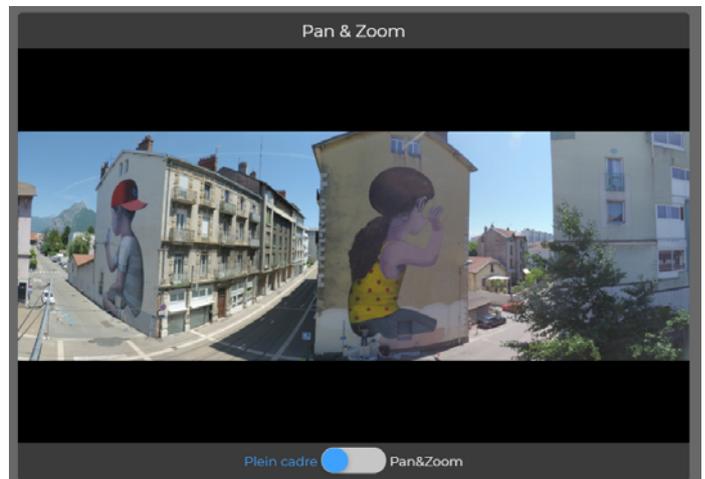
- Il est possible d'importer les images dans un point de vue en plusieurs fois ou de reprendre un import en cours en glissant et déposant l'ensemble du dossier (les doublons seront automatiquement supprimés).

Pan&Zoom

Il est possible de sélectionner deux types de cadrage : le cadrage **Plein** (sans Pan&Zoom) et le **Pan&Zoom**.

Cadrage Plein

Basculez le curseur de manière à désactiver le Pan&Zoom. La vidéo utilise les photos panoramiques prises par votre Tikee.



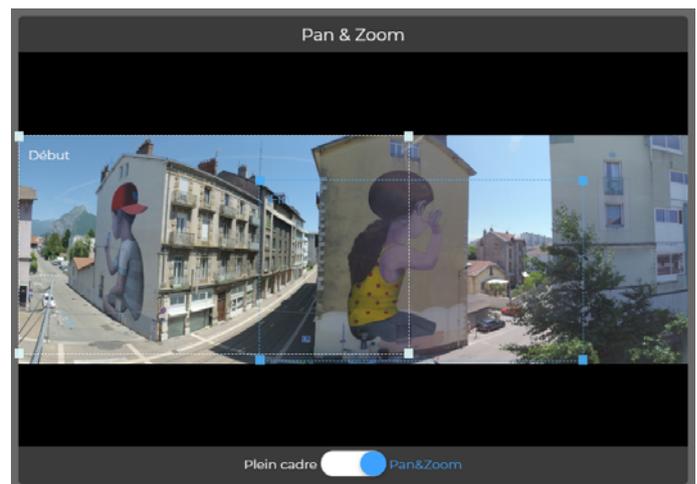
Cadrage Pan&Zoom

Basculez le curseur sur « **Pan&Zoom** ». La vidéo générée dans l'aperçu va ensuite se déplacer dans l'image panoramique en partant de la zone « Début » pour arriver sur la zone de l'image couverte par la zone de sélection « Fin ». C'est la fonctionnalité « **Pan** »

Vous pouvez librement sélectionner la position des zones de début et de fin.

La taille des zones peut aussi être modifiée pour faire un zoom.

À noter que la taille minimale a été bloquée afin de toujours obtenir une vidéo au format FullHD.



Visibilité des contenus et modes de partage

Mode Privé

Par défaut vos contenus sont en mode «**Privé**», c'est-à-dire que seul le propriétaire du compte peut visionner le contenu.



Mode Privé avec lien de partage vidéo et de la galerie d'images (myTikee Storytelling)

Si vous avez un compte myTikee Storytelling, vous avez la possibilité de partager vos contenus avec des utilisateurs myTikee (ou non) disposant d'un lien privé non découvrable.

Pour récupérer le lien, vous devez vous rendre sur la page de visualisation de votre point de vue. Sous l'écran de visionnage, se trouve la gestion des modes de partage.

En cliquant sur  vous ouvrez la liste de liens - aussi intégrables sur un site web par l'intermédiaire d'une balise <iframe>. Ces iframes sont customisables, vous trouverez un tutoriel sur notre FAQ.

Tutoriel : <https://www.youtube.com/watch?v=zy46TKVcFOE>

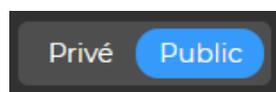


Mode Public



Lorsque vos contenus sont en mode de partage «Public», ils deviennent visibles et partageables par l'ensemble des personnes disposant du lien (utilisateur myTikee ou non).

Le contenu devient également visible dans la partie «Public» à côté de la barre de recherche.



Pour récupérer le lien de partage, vous devez vous rendre sur la page de visualisation de votre point de vue. Sous l'écran de visionnage, se trouve la gestion des modes de partage.

En cliquant sur , vous copiez le lien.

En cliquant sur « [Partager sur Facebook](#) », la publication Facebook est mise en forme et directement partageable sur votre compte.



En cliquant sur « [Partager](#) » vous trouvez tous les liens de partage privé de l'ensemble de vos contenus, les liens HTML et JSON.

Note : A tout moment vous pouvez révoquer ces liens pour ne plus partager vos contenus.

Filigrane

Filigrane Tikee

Lors de la création de votre média, un filigrane avec le logo Tikee apparaîtra en surbrillance sur votre vidéo.

Ce filigrane peut être désactivé dans le cas d'un abonnement myTikee Storytelling.

Aucun filigrane Tikee et/ou logo personnalisé (myTikee Storytelling)

Si vous avez souscrit à un abonnement, vous pouvez choisir de ne mettre aucun filigrane lors de la création de votre vidéo ou d'y apposer votre logo personnalisé.

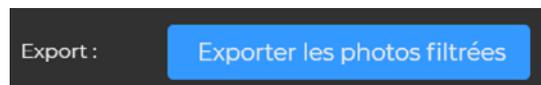


Téléchargement

Télécharger le set de photos filtrées

Vous pouvez sélectionner votre set de photos filtrées et le télécharger en sélectionnant « [Exporter les photos filtrées](#) » dans le menu «[Extra](#)».

Note : Cliquez sur « Enregistrer » avant d'exporter pour obtenir le filtrage désiré.



Vous recevrez au bout de quelques minutes un email avec le lien de téléchargement de l'archive contenant l'ensemble des photos filtrées.

Sauvegarder votre contenu

Une fois, votre contenu édité, vous pouvez le sauvegarder en cliquant sur le bouton « [Enregistrer](#) ».



L'enregistrement lancera la génération de votre vidéo qui sera consultable dans l'écran de visualisation accessible soit en cliquant sur «[Voir](#)», soit depuis la mosaïque des points de vue.

Il est possible de revenir à l'édition de point de vue depuis l'écran de visualisation en appuyant sur le bouton Éditer en bas à droite de l'écran.

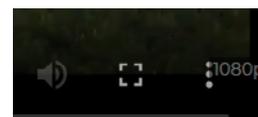


Visualisation d'un time-lapse

Choix de la résolution

Dans l'onglet Vidéo de l'espace de visualisation, vous avez le choix entre deux résolutions différentes pour visualiser le time-lapse ;

- Optimisée 720p
- Pleine 1080p



Par défaut, dans l'écran de visualisation, la vidéo est en résolution optimisée, il est tout à fait possible de basculer de 720p à 1080p (et vice-versa) sur votre ordinateur, en cliquant sur la résolution en bas à droite de la vidéo. Sur votre mobile, la résolution est fixée à 720p.

Téléchargement du time-lapse

En version standard, vous pouvez télécharger la vidéo en téléchargement immédiat en qualité basse (HD 720p, 1080x720) ou en qualité standard FHD 1080p, 1920x1080) en cliquant sur Téléchargement Time-lapse .

Avec l'abonnements myTikee Storytelling, vous avez accès à la qualité PRO (4K, 4096x2160) où un lien de téléchargement vous sera envoyé par mail.

Visualiser la dernière image prise

Si vous avez un abonnement myTikee Storytelling, vous pouvez visualiser la dernière image prise par votre Tikee dans le menu "[Mes caméras](#)" et en cliquant sur "[Voir les détails](#)"

Nom	Numéro de série	Mode	Dernière connexion	Dernière image prise	Débit résolu	Essai sur votre SD	Version	Batterie
Tikee (blue) (Mouvement)	T-100-24-02382			09/02/2018 10:00	17 MO			
REFUSÉ VALOT	T-100-24-02382	ACTIVÉ	09/02/2018 10:00	09/02/2018 10:00	795 MO	10 GO	1.31	94%
SEN ICHIC	T-100-24-02382	ACTIVÉ	09/02/2018 10:00	09/02/2018 10:00	15 MO	10 GO	1.32	87%
T-100-24-02382	T-100-24-02382			09/02/2018 10:00	47 MO			
Mon tikee 1	T-100-24-02382			09/02/2018 10:00	10 MO	10 GO	1.31	83%
T-100-24-02382	T-100-24-02382			09/02/2018 10:00	422 MO	10 GO	1.32	99%
T-100-24-02382	T-100-24-02382			09/02/2018 10:00	443 MO	10 GO	1.31	92%
T-100-24-02382	T-100-24-02382			09/02/2018 10:00	520 MO	10 GO	1.32	0
T-100-24-02382	T-100-24-02382			09/02/2018 10:00	760 MO	10 GO	1.32	0
T-100-24-02382	T-100-24-02382	ACTIVÉ	09/02/2018 10:00	09/02/2018 10:00	895 MO	0 GO	1.30	100%
T-100-24-02382	T-100-24-02382	ACTIVÉ	09/02/2018 10:00	09/02/2018 10:00	15 GO	10 GO	1.30	89%
T-100-24-02382	T-100-24-02382			09/02/2018 10:00	507 MO	10 GO	1.32	96%
T-100-24-02382	T-100-24-02382			09/02/2018 10:00	14 MO	10 GO	1.30	53%



Associer votre compte Facebook

Pour associer votre compte Facebook :

1. Cliquez sur Mon Profil en haut à droite
2. Une fois dans le menu Mon Profil, allez dans le champ "Profil Facebook"
3. Indiquez l'URL de votre compte Facebook sous la forme : <https://www.facebook.com/MONCOMPTE>
4. Une fois le champ complété, cliquez sur «[Mettre à jour mon profil](#)»

Profile Facebook

Donnez-le si vous voulez afficher votre timeline sur les pages de vos timelapses

[Modifier le mot de passe](#) [Mettre à jour mon profil](#)



Partager des time-lapses

Partager un time-lapse public

Pour vous rendre sur les time-lapses public depuis l'onglet "Points de vue", cliquez sur "Public" situé au niveau de la barre de recherche.

Vous pouvez ensuite partager un time-lapse public en cliquant sur celui-ci, puis en sélectionnant le mode de partage :



Partager votre time-lapse

Si votre time-lapse est privé, vous pouvez le partager en le rendant public en cliquant sur



Si votre time-lapse est public, vous pouvez le partager en copiant le lien en cliquant sur  ou en cliquant sur «Partager sur Facebook»



Timelapse Builder

Le Timelapse Builder est une post-production de vidéos automatisée et de qualité professionnelle spécifiquement développée par Enlaps. Cette fonctionnalité n'est disponible qu'avec la licence myTikee Storytelling.

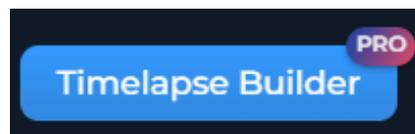
Cela vous permet de traiter les photos selon les paramètres suivants :

- Anti-scintillement
- Amélioration d'image
- Sélection automatique des meilleures images (si la durée est suffisamment longue)
- Lissage avancé des transitions entre les images

Cette liste n'est pas exhaustive

Certaines fonctionnalités comme la stabilisation, le pan&zoom et le relighting ou l'ajout d'une timeline par exemple ne sont disponibles qu'avec un abonnement myTikee Storytelling.

Dans l'édition de point de vue, dans la tuile Extra, cliquez sur le bouton Timelapse Builder.



Les photos prises en comptes par le Timelapse Builder sont celles présentes dans la mosaïque après enregistrement des filtres (cf. sauvegarder votre contenu).

En cliquant sur Générer vous générez un time-lapse qui vous est envoyé via un lien par email.

Vous pouvez aussi retrouver votre vidéo dans l'onglet "Exports" et retrouver les fonctionnalités de visualisation, téléchargement et de partage décrites précédemment.

Info : Le temps de la génération, il n'est pas possible de lancer un autre Timelapse Builder.

6. Fiches produits

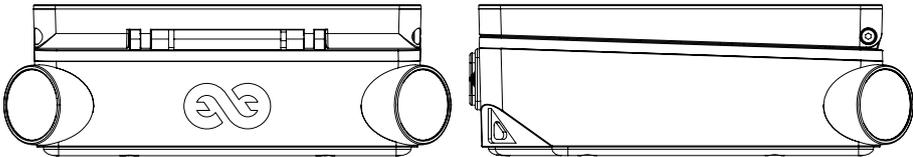
Gamme de produits Tikee 3

La nouvelle gamme de produit se compose de 2 modèles, le Tikee 3 et le Tikee 3 PRO+.

Le Tikee 3 a une déclinaison Amérique du nord et une déclinaison Europe et reste du monde pour lesquelles les bandes fréquences sont adaptées à la localité (cf. Informations sur les technologies RF). Le Tikee 3PRO+ n'a pas de zonage géographique spécifique.

tikee3

tikee3^{PRO+}

Version		
Poids	1,6 kg	
Dimensions	 <p>210 × 180 × 70 mm</p>	
Caméras	<p>Nombre : 2 modules caméra pour des photos panoramiques Capteurs d'image : Sony Exmor R 16 Mpx Lentilles : F2.8 lentilles grand angle HFOV : 149° Résolution maximale des capteurs : 16 Mpx Taille de l'image en pleine résolution (par capteur) : 4608 x 3456 Taille des capteurs : 1 / 2,3</p>	
Résistance aux conditions extérieures	<p>Classe de protection IP66 : conçue pour une utilisation extérieure prolongée (résistant au sable, neige, pluie, etc.) Platine de rotation et d'inclinaison du panneau solaire en aluminium anodisé Température d'utilisation : -10 / +50°C Température de stockage : -25 / +60°C</p>	
Stockage	Carte Micro SD (non incluse) Jusqu'à 128 Go	Carte Micro SD (non incluse) Jusqu'à 1 To
Batterie et panneau solaire	<p>Batterie intégrée en Li-Ion – 24000 mAh Panneau solaire : 4.1 Wp monocristallin Totalement autonome, selon conditions d'installation, de paramétrage et de couverture réseau</p> <p>Données indicatives sans apport solaire : pour 1 photo toutes les 15 minutes 24h/24 : – avec l'envoi des photos sur le serveur : 12 jours d'autonomie – sans envoi des données : 36 jours d'autonomie</p>	
Charge	micro USB 5V / 2A max.	micro USB 5V / 2A max. Connecteur externe 5V / 2A
Envoi des données sans fil	Connexion périodique en Wifi ou 4G LTE (abonnement telecom non fourni)	Connexion périodique en Wifi Connectivité permanente possible en mode «Always On» en 4G LTE (abonnement telecom non fourni)
	Résolution des images gauches et droites envoyées sur la plateforme cloud :	Résolution des images gauches et droites envoyées sur la plateforme cloud : sélectionnable parmi 3 dimensions (en pixels) :



Version

<p>Envoi des données sans fil (suite)</p>	<p>- Medium (M) - 2664 x 1998 pixels par image, env. 2,5 Mo par paire (image panoramique après fusion : 4260 x 1534)</p>	<p>- Small (S) - 2048 x 1536 par image, env. 1 Mo par paire (image panoramique après fusion : 3280 x 1180)</p> <p>- Medium (M) - 2664 x 1998 pixels par image, env. 2,5 Mo par paire (image panoramique après fusion : 4260 x 1534)</p> <p>- Large (L) - 4608 x 3456 pixels par image, env. 5Mo par paire (image panoramique après fusion : 7360 x 2650)</p>
<p>Photo & vidéo instantanées</p>	<p>Non</p>	<p>Snapshot vidéo mono-objectif - 20sec Snapshot photo</p>
<p>Résolution des vidéos timelapses</p>	<p>Jusqu'à 4K avec upload du Tikee et abonnement myTikee Storytelling</p> <p>Jusqu'à 6K avec upload manuel et abonnement myTikee Storytelling</p>	<p>Jusqu'à 6K avec abonnement myTikee Storytelling</p>
<p>Format des photos</p>	<p>Jpeg</p>	<p>Jpeg DNG Jpeg + DNG</p>
<p>Intervalle de prise de vue</p>	<p>Séquence Long terme : 5 minutes minimum</p> <p>Séquences Evènement ou Rafale : 5 secondes minimum</p>	<p>Séquence Long terme : 30 secondes minimum</p> <p>Séquences Evènement ou Rafale : 5 secondes minimum</p>
<p>Intervalle adaptatif</p>	<p>Non</p>	<p>Oui - Mode permettant une adaptation automatique de l'intervalle de prise de vue afin d'optimiser la consommation d'énergie</p> <p>Mode Normal : envoi toutes les 25 (valeur par défaut, paramétrable) photos du statut de la caméra et des photos.</p> <p>Mode Minimal : envoi une fois par jour du statut et d'une photo.</p> <p>Mode Sample : échantillonnage des photos envoyées, seule 1 photo sur N (valeur choisi par l'utilisateur) sera envoyée sur myTikee.</p> <p><i>Le mode, les paramètres choisis ainsi que la qualité du réseau peuvent considérablement augmenter la consommation d'énergie.</i></p>
<p>Modes de téléchargement</p>	<p>Mode Normal : envoi toutes les 25 (valeur par défaut, paramétrable) photos du statut de la caméra et des photos.</p> <p><i>Le mode, les paramètres choisis ainsi que la qualité du réseau peuvent considérablement augmenter la consommation d'énergie</i></p>	<p>Mode Normal : envoi toutes les 25 (valeur par défaut, paramétrable) photos du statut de la caméra et des photos.</p> <p>Mode Minimal : envoi une fois par jour du statut et d'une photo.</p> <p>Mode Sample : échantillonnage des photos envoyées, seule 1 photo sur N (valeur choisi par l'utilisateur) sera envoyée sur myTikee.</p> <p><i>Le mode, les paramètres choisis ainsi que la qualité du réseau peuvent considérablement augmenter la consommation d'énergie.</i></p>
<p>Géolocalisation</p>	<p>Non</p>	<p>Oui - GPS embarqué avec mode assisté (Disponible uniquement avec une connexion 4G LTE)</p>
<p>Paramétrage des données sans fil</p>	<p>Bluetooth Low Energy Application mobile compatible iOS et Android Compatibilité smartphone : Bluetooth 4.1 et + – Android 5 et + – iOS 11 et +</p>	<p>Bluetooth Low Energy Application mobile compatible iOS et Android Compatibilité smartphone : Bluetooth 4.1 et + – Android 5 et + – iOS 11 et +</p>
<p>Sécurisation du Tikee</p>	<p>Insert métallique pour le passage d'un cadenas</p>	
<p>Système de fixation</p>	<p>Pas de vis standard appareil photo ¼"</p>	
<p>Mise à jour du logiciel embarqué</p>	<p>A proximité du Tikee : mise à jour depuis la carte SD, depuis le réseau wifi ou 4G LTE</p>	

Version



Compatibilité réseau telecom 4G LTE

Version US : compatible aux USA
(opérateur AT&T uniquement),
Canada, Mexique (Bandes 4G : B2/
B4/B5/B17)

Version Europe et WW :
compatible en Europe, Moyen
Orient, Afrique, Australie, Inde
(Bandes 4G : B1/B3/B7/B8/B20/B38/
B40)

Couverture 4G/LTE mondiale
(Bandes LTE-TDD: B34/B38/B39/ B40/B41
Bandes LTE-FDD: B1/B2/B3/B4/B5/B7/ B8/B12/
B13/B18/B19/ B20/B25/B26/ B28/B66
Bandes UMTS/HSPA+ : B1/B2/B4/B5/B6/B8/
B19)

Quelques fonctionnalités clés

Intervalle adaptatif:

Accessible uniquement avec le Tikee 3 PRO et 3 PRO+, cette fonctionnalité permet de modifier l'intervalle de prise de vue en fonction du niveau de batterie du Tikee.

En mode d'énergie ECO (cf. [page 21-22](#)):

- Si la batterie a un niveau compris entre 30 et 25%, l'intervalle est réduit à 1h si celui défini était inférieur.
- Si la batterie a un niveau compris entre 15 et 25% l'intervalle est réduit à 2h.
- Si le pourcentage de la batterie est inférieur à 15%, l'intervalle passe à 5h.

Ce mode est accessible depuis l'application mobile et la plateforme cloud dans les paramètres avancés.

Always ON:

Accessible uniquement avec le Tikee 3 PRO et 3 PRO+, cette fonctionnalité permet de réveiller la caméra à tout moment depuis la plateforme cloud.

Pour utiliser cette fonctionnalité, il y a quelques prérequis:

1. Disposer d'une connexion LTE valide
2. Le numéro de téléphone sim doit être saisi dans l'application mobile
3. Le déclenchement n'est disponible que lorsque la caméra est en mode actif et qu'aucune connexion n'est en cours.
4. Le nombre de déclenchements est suffisant.

Le always ON permet d'effectuer 3 actions au choix:

1. Se connecter à la plateforme cloud à tout moment pour envoyer ses statuts et ses images en attente et aussi récupérer les nouveaux paramètres fait depuis la plateforme cloud.
2. Prendre un snapshot photo et l'envoyer à la plateforme cloud.
3. Prendre un snapshot vidéo de 20 secondes avec un des 2 objectifs de la caméra et l'envoyer à la plateforme cloud. Cette dernière action n'est disponible que sur le Tikee 3PRO+.



7. Maintenance et précautions

Une lingette en microfibre est incluse dans le coffret Tikee. Vous pouvez l'utiliser pour assurer la maintenance du Tikee.

Suivez les consignes ci-dessous pour bénéficier des performances optimales de votre Tikee.

Le Tikee est garanti IP66. Si un des capuchons protégeant le port micro USB ou les cartes microSIM et microSD est ouvert, l'étanchéité de la caméra n'est plus assurée.

Assurez-vous que l'ensemble des caches soient fermés avant de l'utiliser pour garantir son étanchéité.

Concernant l'étanchéité du Tikee :

- Ne pas immerger
- Inspecter le Tikee de l'extérieur
- Vérifier et garantir la fermeture des caches arrières.
- Ne pas exposer/utiliser un produit détérioré.

Caractéristiques électriques :

La tension d'alimentation au niveau des connecteurs externe et micro-USB doit être comprise entre +4,5 Vcc et +5,5 Vcc (+5 Vcc typique).

Utilisez une alimentation électrique CD/ CC de type LPS, Limited Power Source, (selon IEC EN 60950-1 Ed2) ou du type ES1, PS2 (selon IEC EN 62368-1).

Consommation max sous 5 Vcc: 1500 mA

Batterie Lithium intégrée: Tension type: 3,6 V / Capacité type: 24 Ah

Plages de températures :

Température d'utilisation : -10°C / +50°C

Température de stockage : -25°C / +60°C

Température de charge : 0°C / +45°C

Info : Inclinez le panneau solaire pour ne pas augmenter la température dans le Tikee. En effet, un panneau solaire chauffe et peut augmenter de quelques degrés la température du casing du Tikee, l'inclinaison du panneau permet la circulation de l'air entre le panneau et le boîtier du Tikee.

Avant de fermer les caches, assurez-vous qu'aucun débris n'est présent sur le joint. Si nécessaire, nettoyez à l'aide d'un chiffon.

Avant d'ouvrir les caches, assurez-vous que la caméra est exempt d'eau et de débris.

Si la caméra est sale, vous pouvez la nettoyer avec un chiffon doux humide.

Pour nettoyer les objectifs, essuyez-les à l'aide d'un chiffon doux non pelucheux. N'insérez aucun objet étranger autour de l'objectif.

Si besoin, nettoyez le panneau solaire. Pour cela, utilisez de l'eau claire avec un chiffon doux.

Précautions particulières :

- Ne pas stocker le Tikee avec une batterie déchargée (niveau inférieur à 50%).
- Ne pas introduire d'objets (ni métalliques) dans les emplacements cartes microSIM et microSD.

En cas de présence de traces de condensation ou d'humidité à l'intérieur d'un objectif, éteindre le Tikee (ne pas mettre en charge) et contacter le support client.

Accéder au support Enlaps

Pour toute question relative à votre Tikee ou à la plateforme cloud, vous pouvez consulter notre



FAQ : help.enlaps.io/fr/

Vous pouvez aussi nous contacter sur enlaps.io/fr/contact

En cas de défaillance identifiée, un retour du produit dans nos locaux sera nécessaire pour un diagnostic.



8. Informations sur les technologies RF

Technologies RF intégrées au dispositif Tikee 3 :

RF technology	Frequency bands	Max power
WIFI	2.4-2.4835Ghz	17.2 dBm (EIRP)
3G/4G	FDD-LTE B1/B3/B7/B8/B20 TDD-LTE B38/B40 UMTS/HSDPA/HSPA+ B1/B8	-34.3 dBm (ERP)
BLUETOOTH	2.4Ghz	-1.1 dBm (EIRP)
GPS	1.57542GHz	Reception Only

ENLAPS Tikee

FCC ID : 2ASLI-TIKEE001

IC : 24785-TIKEE001

Note - Modular Approval :

Contains :

FCC ID : UDV-SIM7100A

IC : 8460A-SIM7100A

FCC ID : 2ADHKBTL1000

IC : 20266-BTLC1000MR

Technologies RF intégrées au dispositif Tikee 3 PRO+ :

RF technology	Frequency bands	Max power
WIFI	2.4-2.4835Ghz	17.2 dBm (EIRP)
3G/4G	LTE-FDD: B1/B2/B3/B4/B5/B7/ B8/B12/B13/B18/B19/ B20/B25/ B26/ B28/B66 LTE-TDD: B34/B38/B39/ B40/B41 UMTS/HSPA+ : B1/B2/B4/B5/B6/ B8/B19	-34.3 dBm (ERP)
BLUETOOTH	2.4Ghz	-1.1 dBm (EIRP)
GPS	1.57542GHz	Reception Only

ENLAPS Tikee

FCC ID : 2ASLI-TIKEE002

IC : 24785-TIKEE002

Note - Modular Approval :

Contains :

FCC ID : 2AJYU-8PYA007

IC : 23761-8PYA008

FCC ID : 2ADHKBTL1000

IC : 20266-BTLC1000MR

Conformément à la réglementation d'Industrie Canada, le présent émetteur radio peut fonctionner avec une antenne d'un type et d'un gain maximal (ou inférieur) approuvé pour l'émetteur par Industrie Canada. Dans le but de réduire les risques de brouillage radioélectrique à l'intention des autres utilisateurs, il faut choisir le type d'antenne et son gain de sorte que la puissance isotrope rayonnée équivalente (p.i.r.e.) ne dépasse pas l'intensité nécessaire à l'éta-

blissement d'une communication satisfaisante.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Le présent appareil est conforme aux niveaux limites d'exigences d'exposition RF aux personnes définies par ISDE. L'appareil doit être installé afin d'offrir une distance de séparation d'au moins 20cm avec les personnes et ne doit pas être installé à proximité ou être utilisé en conjonction avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Pour vous aider à choisir la déclinaison North America ou Europe et WW, référez vous aux bandes 4G disponibles sur les Tikee et renseignez vous auprès de votre opérateur mobile sur les bandes qu'il utilise. Vous pouvez aussi trouver des informations sur le site

<https://www.frequencycheck.com/countries/>

9. Informations sur la batterie

Optimisation de l'autonomie de la batterie

La LED devient orange lorsque la charge de la batterie est faible. Si la charge de la batterie atteint 0 % en cours d'enregistrement, le Tikee sauvegarde le fichier et s'éteint.

En cas de mauvaises conditions d'ensoleillement, le Tikee se décharge progressivement et adapte alors son fonctionnement pour économiser de l'énergie :

- Décharge partielle : l'upload est désactivée, le Tikee ne se connecte plus qu'une fois par jour mais continue sa prise de vue ;
- Décharge complète : le Tikee stoppe sa prise de vue, ne se connecte plus et reste en standby jusqu'à la prochaine recharge (solaire ou USB).

Enregistrement en cours de charge

Vous pouvez réaliser un time-lapse lorsque le Tikee est branché à un chargeur USB à l'aide d'un câble micro USB (non fourni).

Remarque : le cache port micro USB étant ouvert lors du chargement, l'étanchéité du produit n'est plus assurée.

AVERTISSEMENT : Utilisez uniquement des chargeurs portant la mention : Sortie 5 V 1 A.

Stockage et manipulation de la batterie

Le Tikee contient des pièces fragiles, notamment la batterie. Évitez d'exposer votre Tikee à des températures en dehors de la plage d'utilisation prévue. Les températures trop basses ou trop élevées peuvent temporairement réduire l'autonomie de la batterie ou nuire au fonctionnement du Tikee.

Ne faites pas sécher le Tikee à l'aide d'une source de chaleur externe comme un four à micro-ondes ou un sèche-cheveux.

Ne pas stocker le Tikee avec une batterie déchargée (niveau inférieur à 50%).

N'apportez aucune modification non autorisée au produit. Vous risqueriez de compromettre votre sécurité et les performances de la caméra, d'enfreindre la réglementation en vigueur et d'annuler la garantie.

AVERTISSEMENT : Ne jamais laisser tomber, démonter, ouvrir, écraser, plier, déformer, percer, lacérer, exposer aux micro-ondes, incinérer ou peindre la caméra. Ne pas utiliser la caméra ou la batterie si celles-ci ont été endommagées, par exemple si elles sont fissurées, percées ou si elles ont pris l'eau. Le démontage ou le percement de la batterie peut entraîner une explosion ou un incendie.

Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie

Ce pictogramme indique que ce produit ne doit pas être éliminé avec des déchets ménagers non triés. Un système d'élimination et de traitement spécifique aux équipements électriques



Informations sur la batterie



et électroniques usagés, dont l'utilisation est obligatoire, a été mis en place comprenant un droit de reprise gratuit de l'équipement usagé à l'occasion de l'achat d'un équipement neuf et une collecte sélective par un organisme agréé. Pour plus de renseignement, vous pouvez vous adresser à votre mairie. Une élimination correcte des équipements électroniques et électriques usagés garantit un traitement et une valorisation appropriée permettant d'éviter des dommages à l'environnement et à la santé humaine et de préserver les ressources naturelles.



10. Marques déposées

Enlaps™ et Tikee™ sont des marques déposées ou des marques de commerce de Enlaps SAS en France et au niveau international.

Les autres noms et marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

enlaps

– DIGITAL EMOTIONS –

tikee3

tikee3^{PRO+}

3

3^{PRO+}

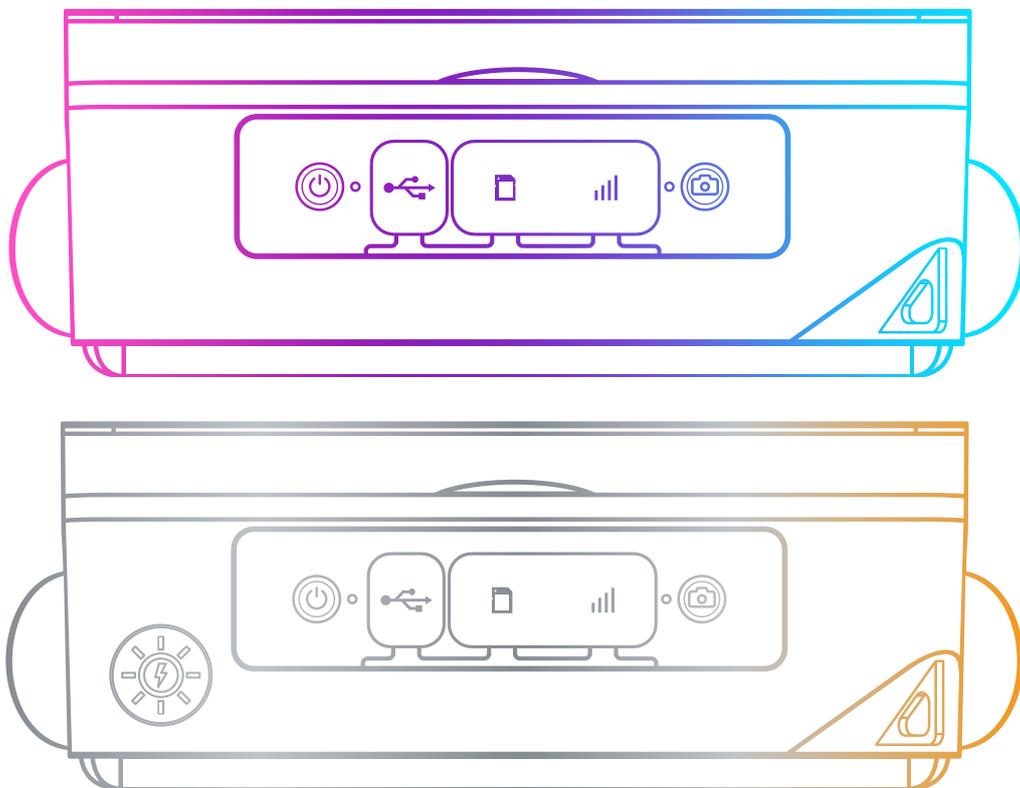


Retrouvez-nous sur :



Marques déposées





designed by **enlaps**